



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE HISTOIRE À DISTANCE

GUIDE DES ÉTUDES 2026 – 2027



Normandie Université

[HTTP://UFR-HSS.UNICAEN.FR/](http://ufr-hss.unicaen.fr/)

TABLE DES MATIÈRES

L'UNIVERSITÉ DE CAEN	5
LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES	6
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	7
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	10
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	11
LA LICENCE MENTION HISTOIRE	12
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	12
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	12
CONDITIONS D'ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DU DIPLÔME	12
CONDITIONS PARTICULIÈRES : ACCÈS À LA FORMATION EN L2 OU L3	12
POSSIBILITÉS DE RÉORIENTATION	12
DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION	13
LICENCE 1	14
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 1	15
LICENCE 1 – SEMESTRE 1	16
LICENCE 1 – SEMESTRE 2	19
LICENCE 2	22
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 2	23
LICENCE 2 – SEMESTRE 3	24
LICENCE 2 – SEMESTRE 4	26
LICENCE 3	28
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 3	29
LICENCE 3 – SEMESTRE 5	30
LICENCE 3 – SEMESTRE 6	33
FICHES MÉTHODOLOGIQUES COMMUNES	36
STAGE DE DÉCOUVERTE ET D'ORIENTATION (L2 et L3)	43
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	44
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	45
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)	46
INFORMATIONS UTILES	47
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026	48
LEXIQUE DU LMD	50
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	54
LE CLES	57
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	58
APRÈS LA LICENCE	59

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI	60
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	61
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	62
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...).....	62

L'UNIVERSITÉ DE CAEN

Aux facultés de droit civil et canon, fondées en 1432 par Jean de Lancastre (1389-1435), duc de Bedford, agissant au nom du jeune roi Henri VI d'Angleterre (1421-1471), sont ajoutées les facultés de théologie, de médecine et des arts (15 février 1437). Le pape Eugène IV confirme cette fondation par la bulle du 3 juin 1437. Le roi de France, sans tenir compte de cette initiative de l'ennemi, crée l'université en octobre 1452. En mars 1476, Marie de Clèves (1426-1487), duchesse d'Orléans, mère et tutrice du futur roi Louis XII, donne à l'université les locaux de la rue de la Chaîne (actuellement rue Pasteur), locaux reconstruits en 1701 sous le contrôle de l'intendant N.-J. Foucault.

Fermée en 1791, pour avoir protesté contre la politique de l'Assemblée constituante, l'université est recrée par la III^{ème} République en regroupant les facultés réapparues sous le 1^{er} Empire.

Lors du bombardement du 7 juillet 1944, les bâtiments de l'université sont entièrement détruits. Précédés par la pose de la première pierre (13 novembre 1948), les travaux de reconstruction sur le site du Gaillon aboutissent à l'inauguration officielle des bâtiments de l'actuel Campus 1 (1-3 juin 1957) sous la présidence de la reine-mère des Belges, Elisabeth.

Symbole de cette renaissance, le Phénix, œuvre du sculpteur Louis Leygue, est érigé en 1958. Les bâtiments et de nombreuses œuvres d'art du campus 1 ont été classés au titre des monuments historiques en 2012.

Université multidisciplinaire, l'université de Caen Normandie s'étend aujourd'hui sur 5 campus dans l'agglomération caennaise et comprend 6 antennes régionales. Elle est administrée par un président et deux conseils : le Conseil d'administration (C.A.) et le Conseil académique (CAC), qui comprend la commission de la recherche et la commission des formations et de la vie universitaire. Ces conseils sont composés, en proportions variables, de représentants des enseignants, du personnel administratif et technique, des étudiants et de personnalités extérieures.

Les unités de formation et de recherche (UFR) disposent de l'autonomie pédagogique, préparent à des diplômes nationaux ou d'université, et assurent éventuellement la préparation de certains concours. Chaque UFR est administrée par un conseil auquel participent des représentants étudiants élus.

LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Humanités et Sciences Sociales, créée en 2015, associe huit départements (Histoire, Archéologie et Patrimoines ; Philosophie ; Sociologie ; Langue et littérature française et littérature comparée ; Humanités classiques et numériques ; Sciences du langage ; Arts du spectacle ; Sciences de l'Éducation) et plusieurs unités de recherches, dont deux consacrées à la recherche en histoire et en archéologie : le Centre de recherches historiques et archéologiques anciennes et médiévales (CRAHAM) et le laboratoire « Histoire, Territoires, Mémoires » (HisTeMé).

L'UFR Humanités et Sciences Sociales est gérée par un conseil élu composé de 8 professeurs, 10 maîtres de conférences, 10 étudiants, 4 représentants des personnels administratifs et de service, et 8 personnalités extérieures. Le conseil élit le directeur et le directeur-adjoint de l'UFR.

Directeur du département : M. Grégory COMBALBERT

gregory.combalbert@unicaen.fr – SB 106

LICENCE MENTION HISTOIRE

Responsable de la Licence : M. Fabien PAQUET

fabien.paquet@unicaen.fr – SB 106

Responsable de la Licence 1 : M. Jan SYNOWIECKI

jan.synowiecki@unicaen.fr – SB 104

Responsable de la Licence 2 : M. Brice EVAIN

brice.evain@unicaen.fr – SB 105

Responsable de la Licence 3 : M^{me} Gaël EISMANN

gael.eismann@unicaen.fr – SB 029

Responsable du parcours Histoire-Sciences sociales : M. Fabien PAQUET

fabien.paquet@unicaen.fr – SB 106

Responsable du parcours Histoire-Sciences politiques : M^{me} Dzovinar KEVONIAN

dzovinar.kevonian@unicaen.fr – SB 104

Responsable du parcours Histoire-Archéologie : M. Luc BOURGEOIS

luc.bourgeois@unicaen.fr – SB 132b

MASTER MENTION HISTOIRE

Responsable du Master mention histoire et du parcours Recherche : M. Alban GAUTIER

alban.gautier@unicaen.fr – SB 137

Responsable du parcours Archéologie : M^{me} Cécile ALLINNE

cecile.allinne@unicaen.fr – SB 134

Responsables du parcours Histoire et Patrimoine : M. Vincent BOLLENOT et M^{me} Soizic CROGUENNEC

vincent.bollenot@unicaen.fr – SB 029 et soizic.croquennec@unicaen.fr – SB 105

Responsable du parcours Histoire, cultures et sciences politiques : M. Brice EVAIN et M^{me} Dzovinar KEVONIAN

brice.evain@unicaen.fr – SB 105 et dzovinar.kevonian@unicaen.fr – SB 104

CONCOURS

Responsable de la préparation du CAPES, du Master M2E et du Master MEEF Histoire-Géographie : M. Gabriel DE BRUYN

gabriel.debruyne@unicaen.fr – SB 105

Responsable de la préparation à l'agrégation : M. Alban GAUTIER

alban.gautier@unicaen.fr – SB 137

RELATIONS INTERNATIONALES

Responsable des Relations internationales : M. Thomas HIPPLER

thomas.hippler@unicaen.fr – SB 144

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines se compose d'enseignants-chercheurs : professeurs des universités (PR), maîtres de conférences (MCF), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants contractuels (DC) ; ainsi que d'enseignants : professeurs agrégés ou certifiés dans l'enseignement supérieur (PRAG ; PRCE) et chargés de cours (CC).

INSTITUT D'HISTOIRE ANTIQUE

		Bureau	Adresse électronique	Tel.
M ^{me} Sophie AUGE	DC		sophie.auge@unicaen.fr	
M ^{me} Caroline BLONCE	MCF	SB 026	caroline.blonce@unicaen.fr	54-65
M. Jean-Baptiste BONNARD	MCF	SB 030	jean-baptiste.bonnard@unicaen.fr	58-42
M ^{me} Manon COURTOIS	ATER	SB 028	manon.courtois@unicaen.fr	
M. Gabriel DE BRUYN	MCF	SB 105	gabriel.debruyne@unicaen.fr	58-95
M ^{me} Julie DISCHER	ATER	SB 028	julie.discher@unicaen.fr	
M. Raphaël DUBOIS	DC		raphael.dubois@unicaen.fr	
M. Maxime FOUCAUX	CC		maxime.foucaux@unicaen.fr	
M. Gilles GORRE	PR	SB 140	gilles.gorre@unicaen.fr	
M ^{me} Emma GUILLOUET	DC		emma.guillouet@unicaen.fr	
M ^{me} Typhaine HAZIZA	MCF	SB 030	typhaine.haziza@unicaen.fr	58-42
M. Franck LEGARDINIER	CC		franck.legardinier@unicaen.fr	
M. Jean-Marie RALLET	CC		jean-marie.rallet@unicaen.fr	
M. Gil RIVIERE	CC		gil.riviere@unicaen.fr	
M ^{me} Audrey VASSELIN	CC		audrey.vasselin@unicaen.fr	
M. Romain VICTOR	CC		romain.victor@unicaen.fr	
M. Mathieu YVART	CC		mathieu.yvart@unicaen.fr	

Responsable de l'institut : M. Jean-Baptiste BONNARD

INSTITUT D'HISTOIRE MÉDIÉVALE ET D'ARCHÉOLOGIE

		Bureau	Adresse électronique	Tel.
M ^{me} Cécile ALLINNE	MCF	SB 134	cecile.allinne@unicaen.fr	
M. Pierre BAUDUIN	PR	SB 138	pierre.bauduin@unicaen.fr	54-55
M. Luc BOURGEOIS	PR	SB 132b	luc.bourgeois@unicaen.fr	58-44
M. Grégory COMBALBERT	MCF	SB 106	gregory.combalbert@unicaen.fr	54-85
M. Jocelyn COULON	ATER	SB S016	jocelyn.coulon@unicaen.fr	
M. Alban GAUTIER	PR	SB 137	alban.gautier@unicaen.fr	56-06
M ^{me} Laurence JEAN-MARIE	MCF	SB 117	laurence.jean-marie@unicaen.fr	58-46
M ^{me} Cécile LAGANE	MCF	SB 108	cecile.lagane@unicaen.fr	64-85
M. Hubert LEPAUMIER	CC		hubert.lepaumier@inrap.fr	
M. Christophe MANEUVRIER	MCF	MRSH	christophe.maneuvrier@unicaen.fr	62-33
M ^{me} Marie-Anne MOULIN	CC		marie-anne.moulin@unicaen.fr	
M. Lionel NEUWIRTH	CC		lionel.neuwirth@unicaen.fr	
M. Fabien PAQUET	MCF	SB 106	fabien.paquet@unicaen.fr	58-51
M ^{me} Garance RECOING	DC	SB S016	garance.recoing@unicaen.fr	
M. Grégory SCHUTZ	CC		gregory.schutz@unicaen.fr	
M ^{me} Lucile TRÂN-DUC	CC		lucile.tran-duc@unicaen.fr	
M ^{me} Anne-Sophie VIGOT	CC		anne-sophie.vigot@eveha.fr	

Responsable de l'institut : M. Grégory COMBALBERT

INSTITUT D'HISTOIRE MODERNE

		Bureau	Adresse électronique	Tel.
M ^{me} Ariane BOLTANSKI	PR	SB 104	ariane.boltanski@unicaen.fr	
M. Felix BRETEAU	ATER	SB 028	felix.breteau@unicaen.fr	
M ^{me} Florence BUTTAY	PR	SB 026	florence.buttay@unicaen.fr	
M. Pascal CERA DA CONCEICAO	CC		pascal.cera-daconceicao@unicaen.fr	
M ^{me} Soizic CROGUENNEC	MCF	SB 105	soizic.croguennec@unicaen.fr	
M ^{me} Anne DE MATHAN	PR	SB 103	anne.demathan@unicaen.fr	58-41
M ^{me} Celia DJELLALI	DC		celia.djellali@unicaen.fr	
M. Brice EVAIN	MCF	SB 105	brice.evain@unicaen.fr	
M. Arnaud FONTAINE	CC		arnaud.fontaine@unicaen.fr	
M. Frédéric HARYMBAT	CC		frederic.harymbat@unicaen.fr	
M ^{me} Véronique LE GAL	CC		veronique.legal@unicaen.fr	
M. David LEMOUSSU	CC		david.lemoussu@unicaen.fr	
M. Alexandre LEPESTEUR	CC		alexandre.lepesteur@unicaen.fr	
M ^{me} Justine PATARD-LEGENDRE	CC		justine.patard-legendre@unicaen.fr	
M. Jan SYNOWIECKI	MCF	SB 104	jan.synowiecki@unicaen.fr	
M. Yvan YGOUF	CC		yvan.ygouf@unicaen.fr	
Responsable de l'institut : M. Jan SYNOWIECKI				

INSTITUT D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

		Bureau	Adresse électronique	Tel.
M. Clarence BAUDET	CC		clarence.baudet@unicaen.fr	
M. Vincent BOLLENOT	MCF	SB 024	vincent.bollenot@unicaen.fr	
M. Romain CHASLES	CC		romain.chasles@unicaen.fr	
M ^{me} Justine COUSIN	CC		justine.cousin@unicaen.fr	
M. Pierre-Emmanuel DUFAYEL	CC		pierre-emmanuel.dufayel@unicaen.fr	
M ^{me} Catherine DUGUEPEROUX-CHARTRAIN	CC		catherine.chartrain@unicaen.fr	
M ^{me} Gaël EISMANN	PR	SB 029	gael.eismann@unicaen.fr	58-50
M. Brice FOSSARD	CC		brice.fossard@unicaen.fr	
M. Thomas HIPPLER	PR	SB 144	thomas.hippler@unicaen.fr	58-51
M ^{me} Dzovinar KEVONIAN	PR	SB 104	dzovinar.kevonian@unicaen.fr	
M ^{me} Marie-Pierre LABONNE	CC		marie-pierre.labonne@unicaen.fr	
M. Jérôme LETOURNEL	CC		jerome.letournel@unicaen.fr	
M. Fabien LOSTEC	MCF	SB 029	fabien.lostec@unicaen.fr	
M. Benoît MARPEAU	MCF	SB 106	benoit.marpeau@unicaen.fr	58-50
M. Frédéric MONTAUD	CC		frederic.montaud@unicaen.fr	
M. Octave MOREAU	DC		octave.moreau@unicaen.fr	
M. Nicolas MORZELLE	DC		nicolas.morzelle@unicaen.fr	
M ^{me} Anna TRESPEUCH-BERTHELOT	MCF	SB 024	anna.trespeuch-berthelot@unicaen.fr	58-49
Responsable de l'institut : M^{me} Anna TRESPEUCH-BERTHELOT				

ENSEIGNANTS DE LANGUES VIVANTES

Anglais

M. Vincent EVRARD	PRCE	vincent.evrard@unicaen.fr
M. Francis MARTIN	PRCE	francis.martin@unicaen.fr
M ^{me} Charlotte WADOUX	PRAG	charlotte.wadoux@unicaen.fr
Coordinateur : M. Francis MARTIN		

La formation dispensée aux étudiants s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche dépendant de l'UFR Humanités et Sciences sociales, en l'occurrence :

- HISTEMÉ – Histoire, Territoires, Mémoires (UR 7455)
- Le Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales (CRAHAM, UMR 6273 CNRS/Unicaen)

Ces unités de recherche, qui dépendent du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de l'université de Caen Normandie, participent à l'encadrement des étudiants de master et de doctorat. Le CRAHAM participe également à la formation des étudiants en licence parcours Histoire-Archéologie et en master parcours Archéologie, et HISTEMÉ à la formation des étudiants en master parcours Histoire et Patrimoine.

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et les étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR :	M. Éric OSOUF – Bureau B1-429
Accueil des étudiants licence d'histoire :	M ^{me} Constance VAUTIER – Bureau B1-447
Accueil des étudiants master d'histoire :	M ^{me} Céline LECLAIRE – Bureau B1-438

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique.** L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LA LICENCE MENTION HISTOIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence mention histoire a pour objectif d'initier les étudiants aux méthodologies des sciences humaines et sociales, de leur donner une culture générale supérieure en histoire, et de leur offrir des possibilités d'approfondissement dans certaines périodes et thématiques historiques, ou dans certaines disciplines connexes, en fonction des centres d'intérêt et du projet personnel de chacun.

La L1 et la L2 sont obligatoirement bi-disciplinaires. En L3, les étudiants peuvent approfondir les périodes et thématiques historiques.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'histoire est la principale matière enseignée. L'étude des quatre périodes historiques est obligatoire pour tous les étudiants, pendant les trois années : Antiquité, Moyen Âge, temps modernes, époque contemporaine (incluant l'histoire du temps présent). Les principales thématiques sont enseignées : histoire politique, militaire, économique, sociale, religieuse, culturelle, histoire des représentations et histoire du genre. Des UE fondamentales d'histoire donnent à tous la culture générale supérieure attendue au niveau licence. Les étudiants peuvent en outre choisir des enseignements optionnels d'histoire pour compléter et profiler leur formation en L2 et L3. À cela s'ajoutent des enseignements de découvertes des sources originales, d'épistémologie et historiographie en L3.

Outre l'histoire, **la sociologie est enseignée dans le diplôme.** Cet enseignement permet l'acquisition des bases fondamentales dans cette discipline.

CONDITIONS D'ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DU DIPLÔME

Aucune condition spécifique requise, hormis l'obtention du baccalauréat ou diplôme équivalent (DAEU).

CONDITIONS PARTICULIÈRES : ACCÈS À LA FORMATION EN L2 OU L3

L'admission en L2 est possible de droit pour des étudiants ayant suivi une L1 mention Humanités. Pour les étudiants ayant suivi une L1 mention Sociologie ou Philosophie ou Géographie avec une option ou une mineure incluant au moins 2 UE d'histoire dans l'année, l'admission en L2 est soumise à une validation d'études.

L'admission en L3 est possible après validation d'études pour des étudiants ayant suivi une L1 et une L2 mention Sociologie ou Philosophie ou Géographie avec une option ou une mineure incluant au moins 4 UE d'histoire sur les deux années (2 UE en L1 + 2 UE en L2).

Pour les étudiants venant d'autres cursus, l'admission en L2 ou L3 est soumise au dépôt d'une demande de validation d'études, qui sera examinée par une commission pédagogique.

POSSIBILITÉS DE RÉORIENTATION

Les étudiants qui le souhaitent peuvent se réorienter en cours de cursus.

- Un étudiant ayant validé la L1 d'Histoire peut entrer en L2 de Sociologie, de Philosophie, de Géographie ou d'Humanités classiques, en fonction de la mineure (2 UE) qu'il a suivie en L1 d'Histoire.
- Un étudiant ayant validé la L2 d'Histoire peut demander à entrer en L3 de Sociologie, de Philosophie ou de Géographie, en fonction de l'option / mineure (8 UE) qu'il a suivie en L1 et L2 d'Histoire. Un étudiant ayant validé la L2 d'Histoire peut également demander une validation d'études pour entrer en L3 d'Administration publique, notamment s'il a suivi en L2 le parcours Histoire-Sciences Politiques.

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

- métiers de l'enseignement (CAPES d'Histoire-Géographie, Agrégation d'Histoire) ;
- métiers de la gestion et de la valorisation du patrimoine (accès aux Masters à insertion professionnelle immédiate dans ce domaine) ;
- métiers de la culture ;
- métiers de l'édition et de l'ingénierie des sources ;
- journalisme (concours et examens d'entrée des écoles de journalisme) ;
- recherche en histoire.

LICENCE 1

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 1

SEMESTRE 1				Coeff.	ECTS	
UE 1		HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
	Y1HMOD	-	Initiation à l'histoire moderne	26h		
	Y1DHMOD	-	Initiation à la dissertation en histoire moderne	24h		
UE 2		HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
	Y1HCON	-	Initiation à l'histoire contemporaine	26h		
	Y1DHCON	-	Initiation à la dissertation en histoire contemporaine	24h		
UE 3		HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
	Y1CDOMO	-	Initiation au commentaire de document en histoire moderne	25h	1	3
	Y1CDOCO	-	Initiation au commentaire de document en histoire contemporaine	25h	1	3
UE 4		MÉTHODES ET OUTILS TRANSFÉRABLES		54h	1	6
	Y1HMTU	-	Méthodologie du travail universitaire	12h	1	1
		-	Langue vivante étrangère (Anglais, Allemand, Espagnol)	18h	2	2
		-	Culture historique	24h	3	3
UE 5		MINEURE – Sociologie ou Lettres		50h	1	6

SEMESTRE 2				Coeff.	ECTS	
UE 6	Y2HANT Y2DHANT	HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
		-	Initiation à l'histoire antique	26h		
		-	Initiation à la dissertation en histoire antique	24h		
UE 7	Y2HMED Y2DHMED	HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
		-	Initiation à l'histoire médiévale	26h		
		-	Initiation à la dissertation en histoire médiévale	24h		
UE 8	Y2CDOANT Y2CDOMED	HISTOIRE – UE fondamentale		50h	2	6
		-	Initiation au commentaire de document en histoire antique	25h	1	3
		-	Initiation au commentaire de document en histoire médiévale	25h	1	3
UE 9	Y2PPE	MÉTHODES ET OUTILS TRANSFÉRABLES		52h	1	6
		-	Projet personnel de l'étudiant	10h	1	1
		-	Langue vivante étrangère (Anglais, Allemand, Espagnol)	18h	2	2
		-	Culture historique	24h	3	3
UE 10		MINEURE – Sociologie ou Lettres		50h	1	6

LICENCE 1 – SEMESTRE 1

UE 1 – INITIATION À L'HISTOIRE MODERNE

Y1HMOD et Y1DHMOD – Histoire moderne / Initiation à la dissertation historique en histoire moderne

26h CM et 24h TD [M^{me} Boltanski et M. Evain]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) ; évaluation commune avec Y1HCON et Y1DHCON (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Programme : *Introduction à l'histoire de l'Ancien Régime en France : affirmation et contestations de l'autorité royale, 1661-1789*

Cette introduction à l'histoire moderne vise à se pencher sur la construction de l'État et les évolutions de la monarchie française du milieu du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle. L'histoire du royaume de France entre 1661 et 1788-1789 sera menée à différentes échelles, en suivant le temps long des structures démographiques, familiales et sociales, le temps intermédiaire des cycles économiques ou de l'évolution des représentations politiques, comme, enfin, le temps court de l'événementiel. Au croisement de plusieurs approches, politique, culturelle, religieuse et socio-économique, il s'agira, loin de se focaliser sur les seuls faits et gestes de grands personnages, des rois, des reines et de leurs ministres, d'examiner les interactions et le dialogue entre le monarque et le pays, pour aborder l'histoire de vingt à trente millions d'hommes, de femmes et d'enfants – les Français – et de leurs rapports avec les pouvoirs et l'ordre établi dans cette seconde modernité.

Bibliographie :

V. Milliot et P. Minard, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Armand Colin, 2018.

G. Saupin, *La France à l'époque moderne*, Armand Colin, 2000.

H. Drévilon, *Les rois absolus, 1629-1715*, Belin, 2011.

P.-Y. Beaurepaire, *La France des Lumières, 1715-1789*, Paris, Belin, 2014.

En lien avec le cours magistral, les étudiants sont initiés à la méthodologie de la dissertation historique. Les séances de TD permettront un entraînement à l'analyse de sujets, à la construction de plans équilibrés, à la rédaction d'introductions, de paragraphes et de conclusions.

Note : l'évaluation de cette UE se faisant à l'échelle de l'UE et non des EC, aucune de deux parties ne peut être capitalisée en cas de redoublement ; l'étudiant doit à nouveau suivre le CM et le TD et sera de nouveau évalué dans les deux éléments.

UE 2 – INITIATION À L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Y1HCON et Y1DHCON – Histoire contemporaine / Initiation à la dissertation en histoire contemporaine

26h CM et 24h TD [M. Hippler]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) ; évaluation commune avec Y1HMOD et Y1DHMOD (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Programme : Ce cours traitera l'histoire de la France entre 1789 et 1914. Une première partie présentera les grands traits de l'histoire politique, afin de donner une vue synthétique sur la période et ainsi de fournir aux étudiants une grille de compréhension. Seront notamment traités la succession des différents régimes politiques et les grandes évolutions sociales en France, dans son contexte européen et mondial. Sur cette base, une deuxième partie du cours approfondira différents aspects marquants de ce « siècle laboratoire » de notre modernité. Qu'il s'agisse de révoltes et de révolutions, de contre-révolutions et d'« homme providentiels », du rapport à la religion et à la laïcité, à la République ou à l'État-nation face à la globalisation, ou enfin des rapports politiques des genres : toutes ces problématiques plongent leurs racines directement dans l'histoire du XIX^e siècle. La deuxième partie du cours traitera ainsi des thèmes comme les évolutions de l'économie française, de la transformation d'une « société d'ordres » en une « société de classes », l'émergence des idéologies politiques modernes (conservatisme, libéralisme, républicanisme, socialisme, anarchisme), le colonialisme, le rapport au territoire et à l'environnement, la globalisation. Les travaux dirigés approfondissent le cours.

En lien avec le cours magistral, les étudiants sont initiés à la méthodologie de la dissertation historique. Les séances de TD permettront un entraînement à l'analyse de sujets, à la construction de plans équilibrés, à la rédaction d'introductions, de paragraphes et de conclusions.

Note : l'évaluation de cette UE se faisant à l'échelle de l'UE et non des EC, aucune de deux parties ne peut être capitalisée en cas de redoublement ; l'étudiant doit à nouveau suivre le CM et le TD et sera de nouveau évalué dans les deux éléments.

UE 3 – INITIATION AU COMMENTAIRE DE DOCUMENTS HISTORIQUES

Y1CDOMO – Initiation au commentaire de document en histoire moderne

13h CM et 12h TD [M. Synowiecki]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y1CDOCO (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Y1CDOCO – Initiation au commentaire de document en histoire contemporaine

13h CM et 12h TD [M. Bollenot et M^{me} Trespeuch-Berthelot]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y1CDOMO (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Les cours magistraux présenteront la méthode du commentaire composé à partir de quelques documents en lien avec la thématique des cours des UE 1 et 2. Les TD amèneront les étudiants à une première approche du commentaire de documents historiques et insisteront particulièrement sur l'introduction et la construction du commentaire.

UE 4 – MÉTHODES ET OUTILS

Y1HMTU – Méthodologie du travail universitaire

12h TP [M. Evain, M^{me} Osouf]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 30 minutes (QCM) ;
- **2^e session** : écrit de 30 minutes (100% de la note finale).

Le cours est composé de 9h de TP avec un enseignant du département d'histoire et d'un module complémentaire assuré par le SCD. Il vise à mettre en place les bases d'un travail universitaire efficace en histoire et à accompagner les étudiants dans la découverte de l'organisation de la Licence et des méthodes transversales à mettre en œuvre pour y réussir (recherche bibliographique, prise de notes, prise de parole lors des exposés, etc.). Le module « Compétences numériques et documentaires », assuré par le SCD, vise à travailler des compétences pour trier et hiérarchiser les documents en ligne et mener des recherches en ligne. Il approfondira également la question de l'intégrité académique en lien avec le droit d'auteur.

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

YHIANGS1 – Anglais

18h TD [M. Martin]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum au cours des séances de TD (oral) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par les enseignants).

Programme : Exigences terminales de cet enseignement : maîtrise d'une gamme assez étendue de langue permettant de s'exprimer sans chercher ses mots de manière évidente ; maîtrise d'un degré assez élevé de contrôle grammatical évitant des erreurs pouvant conduire à des malentendus ; capacité à parler relativement longtemps en continu (de 120 à 180 secondes) avec un débit assez régulier qui n'exclut pas des hésitations (recherche de mots, structures et expressions) ; capacité à prendre l'initiative de la parole en situation d'interaction orale ; capacité à utiliser des articulateurs logiques et chronologiques permettant de structurer l'écrit et le discours/interaction orale. Les tâches d'écrit et d'oral font référence à des thèmes et à des

domaines lexicaux familiers sans technicité particulière. L'évaluation portera à part égale sur les compétences d'écrit et d'oral : compréhension/réception écrite et production écrite ainsi que compréhension/réception orale et production orale en continu et en interaction.

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Y1CUHI – Culture historique 1

24h CM [M^{me} Buttay et M. Marpeau]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 1h ;
- **2^e session** : écrit de 1h (100% de la note finale).

Programme : Le cours se compose de deux parties distinctes, assurée chacune par un enseignant. Il est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines.

Partie 1 : Chrétiens et musulmans dans le monde méditerranéen, XIV^e-XX^e siècle (M^{me} Buttay)

Le cours de culture historique est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines. L'histoire des relations entre chrétiens et musulmans dans la Méditerranée, depuis le Moyen Âge, permet de montrer les rapports de force politiques et militaires, mais aussi les échanges commerciaux et culturels qui ont façonné cet espace. Après avoir rappelé ce que signifient christianisme et islam, qui recouvrent des réalités plurielles, et avoir retracé rapidement l'expansion de l'islam et les résistances et contre-attaques qu'elle suscite en Occident et en Orient, le cours s'attardera sur la période XIV^e-XIX^e siècle, qui voit l'affirmation, l'apogée et le déclin de l'empire ottoman. Enfin, on analysera, pour la période contemporaine, les recompositions entraînées par la désagrégation de cet empire, la colonisation puis la décolonisation, jusqu'à aujourd'hui.

Partie 2 : L'extrême-droite en France de 1945 aux années 2000 (M. Marpeau)

L'histoire de l'extrême-droite française du second vingtième siècle est en apparence celle d'une ascension irrésistible dans un cadre démocratique renouvelé qu'elle conteste pourtant fondamentalement. Ce courant politique, déconsidéré et largement détruit en 1945, est devenu dans les années 2000 une force incontournable. Le cours tentera de rendre compte des ressorts mais aussi des limites de cette dynamique. Il accordera une importance particulière aux aspects culturels et intellectuels de cette histoire.

UE 5 – MINEURE

.....
L'étudiant choisit une discipline, qu'il poursuit au second semestre et en Licence 2 : Sociologie ou
Lettres. Tout changement sera conditionné à un avis pédagogique.
.....

SOCIOLOGIE

Y1SO11 – Auteurs et théories en sociologie 1

26h CM et 24h TD

Évaluation et programme : voir département de Sociologie

LETTRES

Personnalisation Lettres 1 = Y1LE11 + Y1LE13 + Y1LE21 + Y1LE23 + Y1LE24

Évaluations et programmes : voir département de Lettres

- Y1LE11 – Poétique des genres littéraires 1 : histoire du roman, 12h – 2 ECTS
- Y1LE13 – Compléments culturels 1, 12h – 1 ECTS
- Y1LE21 – Poétique des genres littéraires 2 : histoire du théâtre, 12h – 2 ECTS
- Y1LE23 – Compléments culturels 2, 12h – 1 ECTS
- Y1LE24 – Préparation des examens, 2h

LICENCE 1 – SEMESTRE 2

UE 6 – INITIATION À L'HISTOIRE ANTIQUE

Y2HANT et Y2DHANT – Histoire antique / Initiation à la dissertation en histoire antique

26h CM et 24h TD [M. Bonnard]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) ; évaluation commune avec Y2HMED et Y2DHMED (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Programme : *Le monde grec, du milieu du VI^e siècle avant notre ère au début de la Guerre du Péloponnèse*

Le cours a pour objet de découvrir, dans leur contexte historique, différentes facettes du monde grec (Athènes, Sparte, citoyens, non-citoyens, institutions politiques, relations entre les cités, vie économique et sociale, vie religieuse...) pendant la première partie de l'époque classique. Une attention particulière sera portée à l'étude des relations avec l'Orient.

Se procurer : A. Damet, *Le monde grec, de Minos à Alexandre*, Armand Colin, 2020.

En lien avec le cours magistral, les étudiants approfondissent la méthodologie de la dissertation historique. Les séances de TD poursuivront l'entraînement à l'analyse de sujets, à la construction de plans équilibrés, à la rédaction d'introductions, de paragraphes et de conclusions, et insisteront plus spécifiquement sur la définition d'une problématique et l'argumentation.

Note : l'évaluation de cette UE se faisant à l'échelle de l'UE et non des EC, aucune de deux parties ne peut être capitalisée en cas de redoublement ; l'étudiant doit à nouveau suivre le CM et le TD et sera de nouveau évalué dans les deux éléments.

UE 7 – INITIATION À L'HISTOIRE MÉDIÉVALE

Y2HMED et Y2DHMED – Histoire médiévale / Initiation à la dissertation en histoire médiévale

26h CM et 24h TD [CM : M. Combalbert – TD : M. Paquet et M^{me} Recoing]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) ; évaluation commune avec Y2HANT et Y2DHANT (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Programme : *Le royaume de France du X^e au XIII^e siècle*

Le cours présentera les structures politiques et institutionnelles à travers l'étude d'un pouvoir royal d'abord très affaibli puis progressivement renforcé, des principautés et des seigneuries châtelaines où s'exerce l'essentiel de l'autorité publique au XI^e siècle. La société médiévale, les échanges, les solidarités et les rapports de domination qui la construisent, dans les villes et dans les campagnes, feront également l'objet d'une présentation. Une place sera faite à l'étude de la croissance économique qui caractérise cette période. Les questions religieuses seront également abordées à travers l'étude des structures ecclésiastiques qui permettent l'encadrement de la pratique religieuse, mais aussi des mouvements de réforme perpétuellement à l'œuvre sur toute la période, et de la spiritualité des fidèles. Le cours abordera enfin le renouveau culturel qui s'observe en particulier aux XII^e et XIII^e siècles, par exemple dans les domaines des pratiques juridiques et documentaires. Les TD sont prioritairement consacrés à l'initiation au commentaire de texte historique. Ils permettent également aux étudiants d'approfondir certains thèmes du CM à l'appui de documents, et d'utiliser les connaissances acquises en CM à travers des exercices faisant appel aux méthodes « académiques » (notamment dissertations et exposés oraux).

En lien avec le cours magistral, les étudiants approfondissent la méthodologie de la dissertation historique. Les séances de TD poursuivront l'entraînement à l'analyse de sujets, à la construction de plans équilibrés, à la rédaction d'introductions, de paragraphes et de conclusions, et insisteront plus spécifiquement sur la définition d'une problématique et l'argumentation.

Note : l'évaluation de cette UE se faisant à l'échelle de l'UE et non des EC, aucune de deux parties ne peut être capitalisée en cas de redoublement ; l'étudiant doit à nouveau suivre le CM et le TD et sera de nouveau évalué dans les deux éléments.

UE 8 – INITIATION AU COMMENTAIRE DE DOCUMENTS HISTORIQUES

Y2CDOANT – Initiation au commentaire de document en histoire antique

13h CM et 12h TD [M^{me} Haziza]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y2CDOMED (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Y2CDOMED – Initiation au commentaire de document en histoire médiévale

13h CM et 12h TD [M. Combalbert, M. Maneuvrier et M. Paquet]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit / contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h ;
- **2^e session** : écrit de 3h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y2CDOANT (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Les cours magistraux présenteront la méthode du commentaire composé à partir de quelques documents en lien avec la thématique des cours des UE 6 et 7. Les TD amèneront les étudiants à une première approche du commentaire de documents historiques et insisteront particulièrement sur l'introduction et sur la construction du commentaire.

UE 9 – MÉTHODES ET OUTILS

Y2PPE – Projet personnel de l'étudiant

10h TD [M^{me} Croguennec]

Évaluation :

- 1 évaluation pratique (recherche documentaire et rédaction d'un dossier) ;
- pas de 2^e session.

Programme : Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants entrant à l'université de donner un sens à leurs études d'histoire, par le biais d'un travail autonome en équipe consacré aux poursuites d'études et aux perspectives professionnelles susceptibles de les intéresser. Cela passera par des recherches documentaires, la prise de contact et la rencontre avec des professionnels, et l'élaboration d'un compte rendu écrit, sous la forme d'un petit dossier. En outre, l'élaboration du dossier, des premières réflexions au rendu final, doit conduire les étudiants à mettre en œuvre les différents savoir-faire acquis au premier semestre en MTU (recherche documentaire, présentation d'une bibliographie / sitographie, mise en page d'un document long...).

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Y2HIANG – Anglais

18h TD [M. Martin]

Évaluation : **évaluation continue intégrale**. 2 évaluations minimum au cours des séances de TD (oral) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par les enseignants).

Programme : Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du premier semestre, avec les mêmes objectifs et les mêmes modalités d'évaluation.

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Y2CUHI – Culture historique 2

2h CM par semaine [M. Combalbert et M. de Bruyn]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 1h ;
- **2^e session** : écrit de 1h (100% de la note finale).

Programme : Le cours se compose de deux parties distinctes, assurée chacune par un enseignant. Il est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines.

Partie 1 : Ukraine et Russie, histoire croisée en Europe orientale (M. Combalbert)

Dans le contexte géopolitique troublé qui s'est installé depuis la fin des années 2000 et a débouché sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le cours a l'ambition de donner, en les replaçant dans le temps long, des éléments de compréhension de l'histoire de l'Ukraine et de la Russie, et plus largement d'une Europe orientale historiquement multiethnique et marquée par la diversité religieuse, linguistique et culturelle. Il proposera d'examiner une sélection de moments historiques importants, de la naissance de la Rus' de Kiev, au Moyen Âge, jusqu'à l'époque soviétique, et insistera sur les interactions entre les peuples et entre les entités politiques de la région, ainsi que sur les représentations de l'autre.

Partie 2 : Usages publics et populaires de l'histoire (M. de Bruyn)

En abordant la manière dont l'histoire est mise en scène dans les musées, au cinéma, à la télévision, dans les jeux vidéo et les médias « sociaux », le cours cherchera à distinguer le champ de l'histoire scientifique et celui de l'histoire publique et analysera leurs interactions. Il s'appuiera sur quelques études de cas significatives : l'histoire des grands musées européens et des musées de la Seconde Guerre mondiale en Normandie, le genre des films et des séries historiques, la série de jeux Assassin's creed ou l'immense catalogue de jeux autour de la Seconde Guerre mondiale, les youtubeurs « histoire ».

UE 10 – MINEURE

.....
L'étudiant poursuit la discipline commencée au premier semestre : Sociologie ou Lettres. Tout
changement sera conditionné à un avis pédagogique.
.....

SOCIOLOGIE

Y1SO61 – Auteurs et théories en sociologie 2

2h CM et 2h TD par semaine

Évaluation et programme : voir département de Sociologie

LETTRES

Personnalisation Lettres 2 = Y1LE61 + Y1LE63 + Y1LE71 + Y1LE73 + Y1LE74

Évaluations et programmes : voir département de Lettres

- Y1LE61 – Poétique des genres littéraires 3 : histoire du roman, 12h – 2 ECTS
- Y1LE63 – Compléments culturels 3, 12h – 1 ECTS
- Y1LE71 – Poétique des genres littéraires 4 : histoire de la poésie, 12h – 2 ECTS
- Y1LE73 – Compléments culturels 4, 12h – 1 ECTS
- Y1LE74 – Préparation des examens, 2h

LICENCE 2

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 2

SEMESTRE 3 – PARCOURS HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES			Coeff.	ECTS
UE 1	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire antique	50h	2	6
UE 2	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire médiévale	50h	2	6
UE 3	APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements de renforcement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 2x3
UE 4	MÉTHODES ET OUTILS TRANSFÉRABLES	54h	1	6
	- Méthodologie du commentaire de documents	12h	1	2
	- Anglais	18h	1	2
	- Méthodes quantitatives et informatique 1	24h	1	2
UE 5	MINEURE SOCIOLOGIE	50h	1	6

SEMESTRE 4 – PARCOURS HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES			Coeff.	ECTS
UE 6	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire des temps modernes	50h	2	6
UE 7	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire contemporaine	50h	2	6
UE 8	APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements de renforcement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 2x3
UE 9	MÉTHODES ET OUTILS TRANSFÉRABLES	48h	1	6
	- Anglais	24h	1	2
	- Méthodes quantitatives et informatique 2	24h	1	2
UE 10	MINEURE SOCIOLOGIE	50h	1	6

LICENCE 2 – SEMESTRE 3

UE FONDAMENTALES D'HISTOIRE (UE 1 ET 2)

Y3HANT – Histoire antique

26h CM et 24h TD par semaine [M. de Bruyn]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y3HMED (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Programme : *Rome et la conquête du bassin méditerranéen (264-133 av. J.-C.)*

Le cours abordera le fonctionnement de la cité de Rome, à travers ses institutions politiques, religieuses et sociales. Il traitera ensuite des grandes étapes de la conquête du monde méditerranéen, depuis les débuts du conflit entre Rome et Carthage jusqu'à la chute de Numance en Espagne, et s'intéressera aux répercussions de cette expansion sur la cité-état.

Y3HMED – Histoire médiévale

26h CM et 24h TD par semaine [M. Bauduin]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y3HANT (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *Le royaume franc de 481 à 888*

Cet enseignement est consacré à l'histoire du haut Moyen Âge (V^e-X^e siècle), de la mise en place des royaumes barbares à la dislocation de l'Empire carolingien. Centré sur le royaume franc de 481 à 888, cet enseignement permet d'éclairer une étape majeure de l'histoire européenne sous ses différents aspects, politiques, sociaux, religieux, culturels et économiques. Les TD viennent à l'appui du cours, qu'ils complètent ou approfondissent sur certains points. Les étudiants seront initiés aux sources permettant de construire le savoir historique et consolideront les apprentissages nécessaires sur des sujets historiques, en particulier sous la forme de commentaires de document(s).

UE 3 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y3HBM2 – Histoire du Bassin Méditerranéen 2

24h CM [M^{me} Allinne]

Programme : *Les sociétés provinciales de l'Occident romain*

Ce cours sur les sociétés provinciales de l'occident romain étudiera la diffusion du modèle romain dans les provinces occidentales de l'empire (Gaule, Bretagne, Germanie, péninsule ibérique, provinces alpines, provinces d'Afrique du Nord), tant du point de vue architectural et urbanistique, que du point de vue politique et social. Le cadre d'étude sera celui de la ville. En se fondant sur des sources essentiellement archéologiques et épigraphiques, ainsi que sur des notions de base d'histoire de l'art, le cours explorera la manière dont se sont constituées les sociétés urbaines à partir de l'examen des grands caractères de l'urbanisme et des monuments publics marqueurs de la romanité des communautés locales.

Y3HTMOD – Histoire des temps modernes

24h CM par semaine [M^{me} Boltanski]

Programme : *Renaissance et Humanisme (dernier tiers du XV^e siècle-XVI^e siècle)*

La Renaissance transforma l'Europe à la fin du Moyen Âge et au début des temps modernes. Ce mouvement culturel, politique, scientifique, littéraire et artistique, aux racines notamment italiennes, se répandit rapidement à travers le continent européen donnant à ce « beau XVI^e siècle » ses caractéristiques particulières. Le développement concomitant de l'Humanisme modifia profondément les conceptions et perceptions du monde et les savoirs. Ce cours sera l'occasion d'examiner ces bouleversements majeurs, en analysant la pensée politique (Machiavel, More, etc.), l'inspiration de l'Antiquité, le renouvellement artistique

(Raphaël, Michel-Ange, Vinci, etc.) dans ses liens au mécénat des princes et des élites, entre autres, tout en s'interrogeant sur la place incontestable des permanences issues des temps médiévaux. Il s'agira aussi d'observer la montée des contestations religieuses avec les Réformes, ainsi que l'impact de l'élargissement du monde connu, au XVI^e siècle, sur les représentations des Européens.

Bibliographie :

Jean-Marie Le Gall, *Les humanistes en Europe, XV^e-XVI^e siècles*, Paris, Ellipses, 2008.

Michel Cassan, *L'Europe au XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2009.

Philippe Hamon, *Les Renaissances, 1453-1559*, Paris, Belin, 2009.

UE 4 – MÉTHODES ET OUTILS

Y3MCDOC – Méthodologie du commentaire de documents

12h TP [M^{me} Courtois]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum (écrit) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Programme : Poursuite de la méthodologie de L1, en insistant particulièrement sur la méthode du commentaire de documents historiques (textes, documents iconographiques, corpus de documents). Travail sur introduction, plan et conclusion. Entraînement à la rédaction et à l'argumentation.

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Y3HIANG – Anglais

18h TD [M. Martin]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum au cours des séances de TD (oral) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Y2SO41 – Méthodes quantitatives 1

2h TD par semaine

Évaluation et programme : voir département de Sociologie.

UE 5 – MINEURE

.....
L'étudiant choisit la discipline qu'il a suivie en Licence 1 : Sociologie ou Lettres. Tout changement sera
conditionné à un avis pédagogique.
.....

SOCIOLOGIE

Y2SO11 – Auteurs et théories 3

26h CM et 24h TD

Évaluation et programme : voir département de Sociologie

LETTRES

Personnalisation Lettres 3 = Y2LE31 + Y2LE32

Évaluations et programmes : voir département de Lettres

- **Y1LE31 – Littérature comparée 1**
- **Y1LE32 – Littérature et politique**

LICENCE 2 – SEMESTRE 4

UE FONDAMENTALES D'HISTOIRE (UE 6 ET 7)

Y4HMOD – Histoire des Temps modernes

26h CM et 24h TD [M. Evain et M. Lemoussu]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y4HCON (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *L'Europe découvre le monde (XV^e-XVIII^e siècles)*

Ce cours se propose de raconter une autre histoire des « grandes découvertes », et de reprendre à nouveaux frais un récit qui a longtemps été très européo-centré. Nous verrons comment on peut rendre compte de la « vision des vaincus » (Nathan Wachtel) et écrire une histoire « à parts égales » (Romain Bertrand) de ces événements ; comment l'histoire globale ou l'histoire connectée ont permis un renouvellement de ce champ historiographique. Les « grandes découvertes » seront abordées dans leurs dimensions aussi bien culturelles que politiques, économiques ou sociales, en accordant une importance particulière à la première phase d'exploration et de colonisation par les Portugais puis par les Espagnols pendant la première modernité.

Y4HCON – Histoire contemporaine

26h CM et 24h TD [M^{me} Eismann]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y4HMOD (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *L'Europe et le monde au premier XX^e siècle*

Ce cours comporte deux ensembles distincts. Le premier traite des transformations de l'Europe, Russie exclue, d'une guerre à l'autre (1914-1939). Après une évocation concise des conditions ayant favorisé le premier conflit mondial et un bilan de celui-ci, le cours s'attachera aux années 20/30, aux difficultés de stabilisation d'un ordre européen, aux effets de la crise de 1929 en Europe et à la montée des périls en Italie et en Allemagne. Le second traite de l'histoire des pays communistes (URSS, « pays de l'Est », Chine, Vietnam, Corée du Nord) de la révolution russe en 1917 à la mort de Staline en 1953 : le cours interrogera la commune identité de ces expériences communistes ainsi que l'hétérogénéité des phénomènes qui la peuplent. Les travaux dirigés approfondissent chacun des deux sujets de cours.

UE 8 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y4CICU3 – Civilisations et cultures de l'Occident et de l'Orient médiévaux 3

24h CM [M. Bauduin]

Programme : *Les Normands dans l'histoire européenne IX^e-début XIII^e siècle*

Après avoir évoqué la future Normandie dans le royaume franc, il s'agira de replacer la fondation du duché de Normandie dans le contexte du mouvement viking, la construction de la principauté normande, l'expansion des Normands dans les îles Britanniques et en Méditerranée aux XI^e-XII^e siècles, les identités et les transferts culturels qui en sont issus. Le cours mettra aussi l'accent sur l'évolution du pouvoir ducal, ses rapports avec les composantes de la société normande, le gouvernement de l'ensemble anglo-normand et plantagenêt en les inscrivant dans les débats sur l'Empire, la monarchie administrative, les identités. L'évolution politique, culturelle et religieuse sera abordée dans une double dimension, régionale (études de cas à partir d'exemples pris en Normandie, en Angleterre, en Italie ou en Orient) et européenne (par rapport aux influences et aux courants d'échanges, aux transformations des sociétés de l'Europe).

Y4HFREU – Histoire de la France du temps présent24h CM [M^{me} Kevonian]**Programme :** *La France en Europe et dans le monde depuis 1945*

Ce cours d'histoire générale entend donner des clés de compréhension de la France du temps présent. À travers la notion de « grands enjeux », il met l'accent sur les grandes inflexions de l'histoire de la vie politique, économique et sociale comme de son insertion dans les relations internationales (colonisation et décolonisation, notion de « puissance internationale », intégration européenne, mondialisation). L'objectif de cet enseignement est donc de donner une profondeur historique à notre temps de mutations et transformations.

Quelques manuels :V. Adoumié, *La France depuis 1945*, Hachette Supérieur, réed. 2021.P. Godfard, *Histoire de la France et de l'Europe depuis 1945*, Ellipses, 2020.H. Rouso (dir.), C. Delacroix, M. Zancarini-Fournel, *La France du temps présent, 1945-2005*, Belin, 2010.**UE 9 – MÉTHODES ET OUTILS****LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE****Y4HIANG – Anglais**

24h TD [M. Martin]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum (oral) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES**Y2SO91 – Méthodes quantitatives 2**

24h TD

Évaluation et programme : voir département de Sociologie**UE 10 – MINEURE**

.....
L'étudiant choisit la discipline qu'il a suivi au semestre 3 : Sociologie ou Lettres. Tout changement
sera conditionné à un avis pédagogique.
.....

SOCIOLOGIE**Y2SO61 – Auteurs et théories 4**

26h CM et 24h TD

Évaluation et programme : voir département de Sociologie**LETTRES****Personnalisation Lettres 4 = Y2LE81 + Y2LE82****Évaluations et programmes :** voir département de Lettres

- Y1LE81 – Littérature comparée 2
- Y1LE82 – Littérature et arts 1

LICENCE 3

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE 3

SEMESTRE 5 – PARCOURS HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES			Coeff.	ECTS
UE 1	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire antique	50h	2	6
UE 2	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire médiévale	50h	2	6
UE 3	APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements d'approfondissement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 2
UE 4	MÉTHODES ET OUTILS - 2 enseignements de découverte des sources - Démographie	51h 2 x 13h 25h	1 1 1	6 3 2
UE 5	RENFORCEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements de renforcement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 6

SEMESTRE 6 – PARCOURS HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES			Coeff.	ECTS
UE 6	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire des temps modernes	50h	2	6
UE 7	HISTOIRE – UE fondamentale Histoire contemporaine	50h	2	6
UE 8	APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements d'approfondissement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 2
UE 9	MÉTHODES ET OUTILS - Compétences numériques et documentaires - Historiographie - Sociologie de la culture	51h 3h 24h 24h	1 1 2 2	6 1 2 3
UE 10	RENFORCEMENT HISTORIQUE - 2 enseignements de renforcement en histoire	48h 2 x 24h	1 1	6 6

LICENCE 3 – SEMESTRE 5

UE FONDAMENTALES D'HISTOIRE (UE 1 ET 2)

Y5HANT – Histoire antique

26h CM et 24h TD [M^{me} Blonce et M^{me} Courtois]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y5HMED (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *Rome et l'Occident, de la création des provinces d'Espagne à la mort de Commode (197 av. J.-C.-192 ap. J.-C.)*

Ce cours propose d'analyser le phénomène de la conquête romaine dans une vaste région de l'Europe et de la Méditerranée occidentales (Sicile, Sardaigne, Corse, péninsule Ibérique, Gaules et Germanies, Alpes – provinces alpestres et Rhétie –, Bretagne), à travers ses différentes étapes : pénétration commerciale, diplomatie et opérations militaires, organisation politique et administrative, puis intégration et processus de romanisation. Nous étudierons la manière dont les Romains ont réalisé, conçu et établi la gestion de leur Empire en Occident, et quel impact celui-ci a eu sur les sociétés et les cultures de cette région.

Y5HMED – Histoire médiévale

26h CM et 24h TD [M. Paquet et M. Maneuvrier]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y5HANT (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *Le royaume de France aux XIV^e et XV^e siècles : société, politique, économie, culture et vie religieuse*

Sur fond de guerre de Cent Ans, les CM et les TD exploreront le devenir du royaume de France à l'« automne du Moyen Âge ». Après le beau XIII^e siècle, les temps sont plutôt à la conjonction des crises : économique, politique, sanitaire (Peste Noire), etc. On analysera les réactions de la société face à ces défis, qui sont également l'occasion d'innovations, en particulier politiques et économiques. En effet, les XIV^e-XV^e siècles sont aussi ceux des prémices de l'État moderne, marqués par des appétits politiques nouveaux et des débats intenses, allant jusqu'à la révolte voire la guerre civile. La première partie du CM proposera un panorama chronologique du programme, puis la seconde offrira des éclairages thématiques (aspects religieux, monde des villes, genres et sexualités, arts, etc.).

Bibliographie :

Bove B., *Le temps de la guerre de Cent Ans. 1328-1453*, Belin, 2009.

Moeglin J.-M. (dir.), *Dictionnaire de la guerre de Cent Ans*, Bouquins, 2023.

UE 3 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y5CUMED – Cultures, pouvoirs et sociétés des mondes médiévaux

24h CM [M. Combalbert]

Programme : *L'hérésie dans l'Église et la société de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge (IV^e-XV^e siècle)*

Ce cours propose d'analyser l'évolution de la notion d'hérésie et d'étudier quelques courants hérétiques et le rapport de ces derniers avec l'institution ecclésiale, de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge. Les premières hérésies naissent au moment où s'élabore avec difficulté la doctrine chrétienne, par le biais de débats entre théologiens qui se répercutent parfois avec violence au sein des populations. Plus tard au Moyen Âge, les mentions d'hérétiques dans les sources se multiplient aux XI^e et XII^e siècles, dans le sillage de la réforme « grégorienne ». Des groupes marqués par un zèle évangélique prononcé, des initiatives mal contrôlées en matière de prédication et souvent une tendance à l'anticléricalisme, sont pourchassés pour hérésie, par une Église construisant un pouvoir toujours plus fort sur les sociétés. On trouve notamment parmi eux les Vaudois et les « Cathares ». C'est l'époque de « l'invention » de l'hérésie par l'Église médiévale, qui désigne comme déviants ceux qui

s'opposent aux normes qu'elle cherche à promouvoir. Au XIII^e siècle, l'Eglise orchestre, contre les groupes hérétiques une répression qui culmine avec le développement de l'Inquisition. Dans les trois derniers siècles du Moyen Âge, la notion d'hérésie est étendue par les clercs à des groupes mystiques et millénaristes, parfois au sein même de l'institution ecclésiale, ainsi qu'à ceux qui sont accusés de commercer avec le démon. Appelée à une postérité certaine, la démonologie du pape Jean XXII aboutit, au XV^e siècle, aux premiers épisodes de chasse aux sorcières.

Y5SGM2– La Seconde Guerre mondiale 2

24h CM [M^{me} Eismann]

Programme : *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944*

Le cours revisitera l'histoire de la France de Vichy et de l'Occupation sous le prisme de la propagande. 1940 marque en effet la mise en place de structures de propagande de type totalitaire qui poussent à un degré encore jamais atteint l'utilisation des outils de la communication à des fins politiques. Face à cette offensive sans précédent dans le domaine de la communication, les Alliés, la France libre et la Résistance intérieure s'emploient à bâtir leurs propres canaux d'information. Un combat symbolique d'une ampleur inégalée s'engage. Dans ce cadre, le cours portera une attention particulière à l'utilisation du pouvoir de l'image en proposant de nombreuses études de documents iconographiques qui permettront de comprendre la guerre des images qui oppose pendant l'Occupation les résistants aux Allemands et à leurs alliés.

UE 4 – MÉTHODES ET OUTILS

DÉCOUVERTE DES SOURCES

Y5SHMED – Découverte des sources en histoire médiévale

13h TD [M. Paquet]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum (écrit) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Programme : L'objectif de cet enseignement est de découvrir la grande diversité des sources médiévales et à s'initier à leur lecture (paléographie). Des œuvres littéraires aux chartes, les étudiants seront initiés à la matérialité des sources (supports, techniques de fabrication, décor...) et à la variété des manuscrits sur lesquels s'appuie notre connaissance de la période médiévale. Les documents donnés seront en langue française (XIII^e-XV^e siècle), ce qui ne rend pas obligatoire la pratique du latin.

Y5SHMOD – Découverte des sources en histoire moderne

13h TD [M. Evain]

Évaluation : évaluation continue intégrale. 2 évaluations minimum (écrit) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Programme : Ce module propose une découverte des sources en histoire moderne dans la diversité de leur matérialité ainsi que dans celle de leurs usages, en invitant à réfléchir aux possibilités d'exploitation historique qu'offrent ces sources. Une initiation à la paléographie permettra de familiariser les étudiants avec la lecture de textes anciens (essentiellement du XVIII^e siècle).

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Y3SO41 – Démographie

12h CM et 12h TD

Évaluation et programme : voir département de Sociologie

UE 5 – RENFORCEMENT HISTORIQUE

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y5ESOAN2 – Espaces et sociétés dans l'Antiquité 2

24h CM [M. Bonnard]

Programme : *Le monde grec des cités au V^e siècle avant notre ère*

Le cours portera principalement sur le monde grec égéen avec un accent particulier mis sur la société et la démocratie athéniennes (au programme du CAPES). Les structures économiques et sociales du monde grec, ainsi que les institutions politiques d'Athènes et de Sparte, qui sont les mieux connues, seront étudiées afin de bien comprendre ce qu'est une cité (*polis*) grecque. Par ailleurs, les relations des cités entre elles et avec les autres peuples – diplomatie, impérialisme et guerres (Guerres médiques et Guerre du Péloponnèse, notamment) – seront présentées en lien avec la notion de *polis*. Dans la même perspective seront abordés les aspects culturels et notamment religieux.

Y5HSOCU – Histoire sociale et culturelle à l'époque moderne

24h CM [M^{me} Buttay]

Programme : *Images de culte, culte des images à la Renaissance*

La question de l'image est au cœur de la Renaissance, période marquée par trois phénomènes : un changement de nature dans la représentation du monde et de l'homme (perspective mathématique, anatomie etc.) ; une révolution médiatique, celle de l'imprimerie, qui fait entrer dans une première ère de production et de diffusion massive de l'image ; une remise en question profonde du rôle de l'image dans le culte chrétien (critique des humanistes puis des protestantismes). Le cours se propose d'observer particulièrement ce dernier aspect, essentiellement dans le cadre français, avec des comparaisons possibles dans la péninsule italienne et le Saint-Empire. Il commencera par définir l'image et sa place dans le culte de l'Église romaine au XV^e siècle. Il analysera la prolifération des images peintes, gravées ou sculptées, dans les lieux de culte comme dans les intérieurs domestiques, sous différentes formes et pour différents usages, y compris les usages moins officiels comme les pratiques magiques. Jamais autant célébrée et diffusée, l'image est en même temps soupçonnée. Le cours analysera donc ensuite l'hostilité envers les images, des discours contre les superstitions jusqu'aux actes iconoclastes. Enfin, il s'attachera à montrer comment, avec le concile de Trente, la place de l'image a été confirmée dans le catholicisme. Mais un autre « culte » de l'image prend son essor : la notion d'art et d'œuvre d'art justifie désormais, pour les catholiques comme pour les protestants, un respect inédit pour certaines images, distinguées non plus pour leur fonction, mais pour leur qualité esthétique.

Note : Le cours suppose une bonne connaissance de la période 1480-1630 (grandes lignes de la situation internationale et histoire de la France). Les connaissances générales ne seront pas rappelées. Voir pour réviser : L. Bourquin, *La France au XV^e siècle (1483-1610)*, Belin, 2007 et J. Hélie, *Les relations internationales dans l'Europe moderne*, Armand Colin, 2019. Pour disposer d'un cadre général en histoire religieuse : *L'Histoire des religions de la Préhistoire à nos jours*, Hatier, 2018.

LICENCE 3 – SEMESTRE 6

UE FONDAMENTALES D'HISTOIRE (UE 6 ET 7)

Y6HMOD – Histoire des Temps modernes

26h CM et 24h TD par semaine [M^{me} de Mathan]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y6HCON (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *La Révolution Française, un laboratoire démocratique ? (1789-1799)*

Ce cours ambitionne de donner à comprendre la crise sociale, économique, politique et culturelle de la fin de l'ancien régime où les contradictions au long cours de la monarchie absolue de droit divin rencontrent les tensions du temps court de la conjoncture et d'analyser les expérimentations politiques et sociales tentées dans l'extraordinaire laboratoire qu'a constitué la Révolution Française. Le cours conjuguera une approche chronologique de la période 1789-1799, afin que les étudiants puissent d'abord se repérer aisément dans un tissu événementiel serré, et un regard thématique sur les débats ouverts (la question de la souveraineté, l'articulation de la légalité à la légitimité, les rapports entre violence et politique, l'alternative démocratie représentative/démocratie directe...) afin d'apprécier l'exceptionnalité, ou non, des mesures préparées voire adoptées (suffrage et participation, définition et exercice des pouvoirs, libertés individuelles, régime d'exception, religion, instruction publique, armée citoyenne, statut des femmes et des esclaves...).

Y6HCON – Histoire contemporaine

26h CM et 24h TD [M. Bollenot et M. Marpeau]

Évaluation :

- **1^{ère} session** : contrôle continu (25% de la note finale) : écrit (1 note minimum) / contrôle terminal (75%) : écrit de 4h ;
- **2^e session** : écrit de 4h (100% de la note finale) / évaluation commune avec Y6HMOD (les étudiants qui sont convoqués en 2^e session pour les deux éléments constitutifs de l'UE ne composent que sur l'un des deux sujets).

Programme : *Histoire globale de l'Asie orientale (Chine, Japon, Corée, Péninsule indochinoise) de 1839 à 1940*

Ce cours propose une histoire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est de la première « guerre de l'opium » à la mainmise japonaise sur la colonie française d'Indochine. Elle est d'abord celle d'une confrontation brutale de la région avec les puissances occidentales. Elle s'ouvre sur les tâtonnements puis le choc colonial sur les empires de la péninsule indochinoise et les transformations d'une Chine puissante mais affaiblie par les menées impérialistes, et se clôt par une rivalité sanglante entre communistes et nationalistes chinois obligés de s'unir face à l'agression japonaise de 1937, et une Indochine coloniale très contestée au moment de la chute de la République française en 1940. Le cours essaiera de saisir ce qui, dans les transformations massives des sociétés concernées au cours de la période, relève de leurs dynamiques propres et de la pression des États étrangers. L'attention sera particulièrement portée aux circulations d'acteurs, d'idées, aux échelles régionales, impériales et globales.

UE 8 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y6CUSOA1 – Culture et société des mondes anciens 1

24h CM [M. de Bruyn]

Programme : *L'Afrique punique et libyque dans l'Antiquité*

Le cours traite du passé riche et souvent méconnu des quatre pays de l'actuel Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie et Maroc) dans l'Antiquité. Il abordera d'abord l'histoire de Carthage, fondée par les Phéniciens au IX^e siècle av. J.-C., qui constitue l'une des grandes puissances de Méditerranée occidentale jusqu'à sa destruction par Rome en 146 av. J.-C. La civilisation phénicienne et punique a connu une importante diffusion en Méditerranée occidentale, en Afrique du Nord mais aussi en Espagne et dans les îles (Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile...). L'épigraphie et l'archéologie ont permis, depuis une quarantaine d'années, de renouveler nos connaissances en apportant un éclairage complémentaire aux sources littéraires grecques et romaines, qui déforment souvent les faits, de manière consciente ou non. La civilisation carthaginoise est un terrain idéal pour aborder les

méthodes et les problématiques du chercheur en histoire antique : comment les textes ont-ils été transmis ? Quelles sont les différentes strates ajoutées au fil du temps à une tradition littéraire ? Comment confronter les données textuelles et archéologiques ? Jusqu'où peut-on aller dans les hypothèses et les interprétations lorsque les sources font défaut ? Comment prendre en compte l'altérité des sociétés antiques, très différentes de la nôtre ? Nous nous poserons toutes ces questions à partir de plusieurs thèmes qui ont parfois soulevé de vives polémiques dans la recherche historique et archéologique : la fondation de Carthage, ses institutions, les conflits avec les Grecs, les Étrusques et les Romains, les croyances et les cultes, et en particulier celui qui associé dès l'Antiquité au sacrifice des enfants. Les mêmes questions seront envisagées à propos des grands royaumes numides et maures, attestés entre le III^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C., avec comme fil conducteur les notions d'héritages et de transferts culturels entre les civilisations punique, numide et maure, grecque et romaine.

Y6ECMED – Économies, pouvoirs et sociétés des mondes médiévaux

24h CM [M^{me} Jean-Marie]

Programme : *Villes et sociétés urbaines en Europe occidentale médiévale*

Les villes sont lieux de pouvoirs et concentrent, à des niveaux divers, des fonctions supérieures de commandement en matière politique, religieuse, économique ou culturelle. Même si leurs habitants ne constituent qu'une petite partie des populations de l'Europe médiévale, les sociétés urbaines sont fortement hiérarchisées et diversifiées. C'est à la compréhension de ces phénomènes que s'attachera le cours. Il fera place aux études de cas en fonction des thématiques abordées : celles des plus grandes telles Paris, Rouen, Londres, Southampton, Rome, Florence, Bruges, etc, ou encore de petites villes. Une attention particulière sera accordée aux villes portuaires. L'apport des sources iconographiques, des plans anciens et de l'archéologie à l'étude de la topographie et de la monumentalité urbaines sera envisagé.

UE 9 – MÉTHODES ET OUTILS

Y6EPITEM – Épistémologie et historiographie

24h CM [M. Gautier et M^{me} Trespeuch-Berthelot]

Évaluation : **évaluation continue intégrale.** 2 évaluations minimum (écrit) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Programme : *Historiographie et épistémologie de l'histoire*

Ce cours propose une introduction à la diversité des pratiques et des formes d'écriture de l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque la plus contemporaine. Chaque séance portera sur un auteur ou une école historique, qui seront étudiés principalement à travers la lecture commentée de textes d'historiens (préfaces, manifestes, extraits d'ouvrages, etc.). Les étudiants seront ainsi amenés à découvrir des « classiques » de l'écriture historique et des ouvrages plus originaux, à les placer dans leur contexte et à en comprendre l'importance et la postérité.

Y6NUMDOC – Compétences numériques et documentaires

3h TD dans le semestre [M. Le Montreier et M. Maffré de Lastens]

Évaluation :

- **1^{ère} session :** contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit sur informatique d'1h ;
- **2^e session :** contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit sur informatique d'1h.

Programme : Les compétences informationnelles en L3 (2 X1,5h TD) porteront sur la maîtrise du logiciel de gestion bibliographique Zotero et sur la connaissance d'un environnement documentaire élargi (Sudoc, TEL, Dumas...).

OUTILS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Y3SO71 – Anthropologie

24h CM [M^{me} Doytcheva]

Évaluation : voir département de Sociologie.

Programme : *Socio-anthropologie de la culture : identité et altérités*

Ce cours pose la question des processus sociaux qui organisent la perception et la construction sociale et politique de l'en-dehors et de l'altérité, à travers des catégories telles que « la race », la culture ou l'ethnicité. Il offre l'occasion de revenir à nouveau frais sur les distinctions classiques entre communauté et société, communalisation et sociétisation, en même temps qu'il propose de questionner dans une perspective historique les processus d'assimilation nationale et de construction de la nation.

Bibliographie :

D. Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2010.

M. Doytcheva, *Le Multiculturalisme*, Paris, La Découverte, 2018.

P. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnité*, Paris, PUF, 1995.

F. Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 2015.

M. Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995.

UE 10 – PERSONNALISATION

Attention – Évaluation à l'échelle de l'ensemble de l'UE : évaluation continue intégrale. 1 évaluation minimum dans chaque élément constitutif (EC) : écrit ; 1 évaluation supplémentaire sur l'un ou l'autre des EC (par tirage au sort) qui n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

Y6SCMOD1 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 1

24h CM [M^{me} Boltanski]

Programme : *Histoire de la Normandie du XVI^e au XVIII^e siècle*

L'histoire de la Normandie de la Renaissance à la veille de la Révolution présente de nombreuses spécificités, sur le plan culturel, religieux, politique comme socio-économique. Au XVI^e siècle, l'humanisme y est ainsi solidement implanté (avec la présence de Marguerite d'Alençon, de Clément Marot...) et le protestantisme y connaît un important essor, des foyers réformés s'y maintenant jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La Normandie est aussi la province de France qui compte, du XVI^e au XVIII^e siècle, parmi les plus fortes densités nobiliaires, avec une noblesse abondante et souvent populeuse. La richesse de la Normandie, le poids de sa situation maritime, comme sa relative proximité vis-à-vis de Paris et ses incidences, doivent également être signalés, plus particulièrement en matière d'activités et d'échanges économiques. Parmi d'autres, ces particularités offrent une histoire originale à cette province à l'identité ancienne et bien structurée.

Bibliographie :

A. Lemenorel (dir.), *Nouvelle Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 2004.

C. Bougy, S. Poirey (dir.), *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e-XVIII^e siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007.

Y6SCMOD2 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 2

24h CM [M^{me} Trespeuch-Berthelot]

Programme : *Défendre l'environnement mondial dans l'ombre des « Trente Glorieuses » (1945-1979)*

1972 : le rapport Meadows et la conférence de Stockholm mettent à l'agenda politique la défense de l'environnement mondial. C'est un moment décisif mais ce n'est pas une préoccupation inédite. En effet, durant la période des « Trente Glorieuses » – parfois rebaptisée les « Trente Ravageuses » pour ses effets délétères sur la biodiversité et sur le climat –, les questions environnementales surgissent aux échelles nationales et transnationales dans une multiplicité de débats, de mobilisations et de politiques qui feront l'objet de ce cours. Nous étudierons les contestations des pollutions, de l'énergie nucléaire, du modèle d'agriculture productiviste, les politiques de protection de la nature menées dans les pays occidentaux et dans les colonies bientôt indépendantes. De 1945 aux élections européennes de 1979, le rapport prédateur des humains à la nature fait l'objet de questionnements intellectuels, scientifiques et militants et de politiques publiques que nous analyserons dans une démarche comparative et attentive aux circulations transnationales.

Bibliographie :

A.-C. Ambroise-Rendu, A. Trespeuch-Berthelot et A. Vrignon (dir.), *Luttes locales, enjeu global ? Une histoire des conflits environnementaux XIX^e-XX^e siècles*, Presses universitaires de Limoges, 2018.

A.-C. Ambroise-Rendu, S. Hagimont, C.-F. Mathis et A. Vrignon, *Une histoire des luttes pour l'environnement, XVIII^e-XX^e siècles. Trois siècles de débats et de combats*, Textuel, 2021

FICHES MÉTHODOLOGIQUES COMMUNES

REMARQUES INTRODUCTIVES

Ces fiches sont valables pour l'ensemble de votre Licence, de la L1 et à la L3, pour l'ensemble des UE fondamentales. Elles ne correspondent pas toujours à ce qui vous sera demandé dans d'autres contextes (par exemple les concours de l'enseignement), pour lesquels vous devez suivre la méthodologie qui vous sera indiquée par votre enseignant.

Elles représentent l'objectif à atteindre après les trois premiers semestres de la Licence, au terme desquels cette méthodologie est considérée par les enseignants comme devant être acquise. Cela signifie aussi que dans les cours de L1 les enseignants seront plus souples sur certains éléments et / ou vous proposeront une mise en place progressive des éléments décrits ci-après. Les deux exercices évoqués ci-dessous (la dissertation et le commentaire de document) seront pratiqués pendant les trois années de la Licence et aucun des deux ne peut être négligé. Ils ont par ailleurs un point commun : ce sont des travaux longs et argumentés qui supposent une réelle attention à la qualité de l'expression écrite de façon globale (et pas seulement de l'orthographe). Celle-ci entre en compte dans l'évaluation des copies.

LA DISSERTATION HISTORIQUE

Une dissertation d'histoire est un exercice rhétorique qui permet d'évaluer les connaissances historiques, la capacité de synthèse et surtout l'aptitude à la réflexion historique. Il ne s'agit donc pas de réciter « par cœur » des connaissances.

L'exercice de la dissertation consiste en une triple démarche :

- poser une question historique ;
- réfléchir sur cette question ;
- lui apporter une réponse.

Les trois aspects de cette démarche correspondent à trois parties de la dissertation : l'introduction, le développement et la conclusion.

L'exercice de la dissertation comporte trois principaux pièges :

- **Le hors-sujet** : c'est-à-dire les digressions sans rapport direct ou justifié avec le sujet. Il est absolument essentiel de rattacher tout ce que l'on écrit au sujet.
- **L'oubli des exemples** : on ne peut se contenter de généralités. Des éléments précis (chiffres, événements, personnages...) doivent illustrer et renforcer l'argumentation.
- **Se poser en juge du passé** : l'historien se contente d'analyser et de comprendre dans un contexte donné un phénomène, un fait ou une opinion.

On peut distinguer 5 opérations à mener :

- Le travail préparatoire : analyse du sujet, détermination de la problématique et du plan ;
- La construction du plan détaillé : mise en forme des idées et des exemples qui nourriront le plan ;
- La rédaction de l'introduction et de la conclusion ;
- La rédaction du développement ;
- La relecture de la copie.

1. LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Le travail préparatoire, réalisé au brouillon, est essentiel car c'est lui qui conditionne le bon traitement du sujet (en évitant le hors-sujet, les contresens...). Il est recommandé de ne jamais écrire recto/verso sur un brouillon et de toujours numéroter ses feuilles.

LES TERMES DU SUJET

L'analyse du sujet doit passer par la définition de tous les termes du sujet, y compris des mots qui semblent les plus anodins (notamment les conjonctions de coordination, comme « et »). Il ne s'agit pas de reprendre des définitions de dictionnaire, mais de définir les termes dans le ou les sens qui sont pertinents dans le cadre du sujet. Un même mot peut avoir plusieurs sens, plus ou moins proches, qui devront chacun être pris en compte. Pour vous aider à réfléchir sur le sens des mots, vous pouvez vous appuyer sur les contraires ou les concepts proches, afin de faire apparaître la spécificité des termes de votre sujet. L'ordre des termes peut également avoir de l'importance.

La définition des termes du sujet, dans leur complexité, et leur mise en relation sont essentielles pour élaborer une problématique pertinente et prendre en compte l'ensemble des aspects couverts par le sujet.

LA DÉLIMITATION SPATIALE ET CHRONOLOGIQUE DU SUJET

Lorsque les bornes chronologiques et le champ géographique sont explicitement mentionnés dans le sujet, il faut les analyser précisément pour comprendre ce qu'ils impliquent. En histoire, les dates et périodes ne sont pas évidentes par elles-mêmes : il faut donner **leur sens**, dire à quoi elles correspondent pour le sujet donné (et non de manière générale).

Si le libellé du sujet ne comporte pas de délimitation spatiale et/ou chronologique explicite, il faut les déduire et il faudra les mentionner clairement et les justifier dans l'introduction.

LES TYPES DE SUJETS

Il existe quelques grands types de sujets de dissertation en histoire : sujet biographique (« Aliénor d'Aquitaine »), sujet tableau (« L'Europe en 1918 »), sujet bilan (« Le monde grec à l'issue de la guerre du Péloponnèse »), sujet thématique ou notionnel (« La féodalité dans le royaume de France »), sujet relationnel (« Le roi et les nobles »), sujet comparatif (« Les nobles en France et en Espagne »), sujet verbe (« Vivre la guerre » ou « Être reine de France »). Certains sujets peuvent croiser ces approches et d'autres formes, plus rares, peuvent exister (comme les citations). Identifier le type de sujet auquel vous avez affaire est indispensable pour mettre en œuvre une démarche d'analyse appropriée et éviter certains traitements du sujet inadaptés au type de sujet en question. Cela vous évitera, aussi, de tomber dans le hors-sujet.

LES TYPES DE PLAN

Il existe deux grandes logiques pour les grandes parties du plan.

- Le plan périodique (ou chronologique) est conseillé pour les sujets évolutifs et possible presque toujours, notamment pour les sujets thématiques et les sujets de mise en relation. Il n'est interdit que pour les sujets tableaux et bilans. Il est vivement recommandé quand des césures nettes apparaissent. Il faut identifier, dans ce cas, une unité à la période choisie pour chaque grande partie.
- Le plan thématique est obligatoire pour les sujets tableaux (et les bilans), possible pour tous les sujets (sujets de mise en relation, les sujets comparatifs et les sujets thématiques) mais à éviter dans les sujets évolutifs. Malgré une organisation générale thématique, il doit laisser apparaître les évolutions chronologiques fondamentales liées au sujet (par exemple dans les sous-parties).
- Ces approches peuvent être croisées et les sous-parties peuvent adopter une logique différente (sous-parties thématiques dans des grandes parties chronologiques par exemple).

LA PROBLÉMATIQUE ET LE PLAN

Une fois le sujet analysé, et seulement à ce moment-là, il faut jeter sur le papier, tous les thèmes, idées, exemples, faits, dates, personnages en relation avec le sujet qui vous viennent à l'esprit. Il faut ensuite les organiser à partir d'idées principales et secondaires pour faire émerger la problématique et le plan.

L'élaboration du plan repose sur une définition claire de la problématique puisqu'il doit y répondre. Tout sujet, même et surtout les plus simples, doit être problématisé par la formulation d'une question centrale. Pour cela, vous pouvez d'abord formuler une batterie de questions que l'on peut se poser à propos du sujet, puis rassembler toutes ces questions en une question centrale qui couvre tout le champ du sujet et sera le fil directeur du raisonnement historique.

2. LA CONSTRUCTION DU PLAN DÉTAILLÉ

Avant de passer à la rédaction, vous devez faire un **plan détaillé**. C'est l'étape la plus longue et la plus minutieuse du travail préparatoire. Sa longueur doit être adaptée à la durée de votre épreuve (pour un examen de 4h, il est par exemple recommandé d'y consacrer entre 45 minutes et 1 heure).

Tout plan doit être dynamique (≠ plan-tiroir, tel celui d'un cours ou d'un manuel), voire dialectique, et comporter une perspective diachronique même s'il ne s'agit pas d'un « plan périodique » (sauf dans le cas des sujets tableaux et bilans, qui sont des sortes d'« arrêts sur image »).

- Il est clairement **structuré**, avec des **liens logiques explicites** entre chaque partie.
- Tout plan doit être **équilibré**, c'est-à-dire, en pratique, adapté au niveau de connaissances dont on dispose.
- Il n'existe pas de plan-type ; pour chaque sujet il y a plusieurs plans possibles même s'ils n'ont pas tous la même efficacité.

Le plan doit rendre compte de **l'ensemble des enjeux du sujet**. Il est structuré, le plus souvent, en trois parties ; certains sujets peuvent cependant donner lieu à des plans en deux parties (voire exceptionnellement quatre). Les plans en deux parties doivent nécessairement comprendre trois sous-parties par grande partie.

Le plan d'ensemble ne doit pas avoir plus de trois niveaux (I, A, 1), pas moins de deux (on ne peut se contenter de I, II, III).

Chaque paragraphe du plan détaillé doit être illustré par au moins un exemple précis, développé en quelques lignes (avec une date, des personnages, voire une source). Celui-ci ne saurait se réduire à une mention entre parenthèses du type « (ex. : Jeanne d'Arc) ».

3. LA RÉDACTION DE L'INTRODUCTION ET DE LA CONCLUSION

À ce stade, et seulement à ce stade, vous êtes à même de rédiger l'introduction et la conclusion. Elles sont les parties du devoir dont la rédaction doit être la plus soignée : l'introduction détermine la première impression du correcteur qui, quels que soient les efforts de celui-ci pour s'en défaire, exerce toujours une influence importante sur le jugement global de la question ; de même, c'est par la conclusion qu'il achève sa lecture et à partir d'elle qu'il estime si la copie a répondu aux exigences de l'exercice de la dissertation.

L'INTRODUCTION

Pour les travaux de Licence, l'introduction comprend cinq éléments conçus pour s'enchaîner de façon logique, **dans l'ordre donné ci-dessous**. Elle est constituée d'un **seul bloc** (pas de retours à la ligne).

- Idéalement, une **phrase d'accroche** qui permet d'amener le sujet : vous pouvez partir d'un exemple, d'une citation, d'un paradoxe... Elle doit être en lien avec le sujet et éviter le lieu commun même pour le dénoncer. Il vaut mieux renoncer à l'accroche que de proposer une accroche inadaptée.
- Une **définition** et une **analyse des termes** du sujet, qui met en valeur les particularités de l'approche de celui-ci.
- Une **délimitation** et une **exploration des enjeux** du sujet. Quand le libellé comporte des dates il faudra, en introduction, donner leur signification dans une perspective de périodisation. Il ne doit pas s'agir d'un contexte factuel (à réserver au commentaire). Il est impératif de consacrer un passage à la problématisation du sujet, à la mise en valeur de ses enjeux, afin de faire émerger la problématique.
- La formulation d'une **problématique**, de préférence ramassée en une seule phrase et énoncée sous la forme d'une interrogative directe ou indirecte.
- L'annonce du **plan du développement**. Une annonce trop lourde est préférable à une annonce trop discrète qui risque de passer inaperçue.

N'oubliez pas qu'une introduction ne doit pas empiéter sur le développement en commençant à donner des explications pointues. Les affirmations non vérifiées sont aussi à proscrire ; votre réponse au sujet doit être soigneusement démontrée dans le développement.

LA CONCLUSION

Sa fonction est de répondre à la problématique dégagée en introduction ; elle propose un court bilan et reprend les traits saillants et les principaux apports de l'argumentation. Elle n'est ni un résumé du développement, ni une anticipation des événements postérieurs à la limite chronologique inférieure du sujet, ni un jugement personnel. Elle peut s'élargir en une ou deux phrases à d'autres problèmes en lien direct avec le sujet et faire allusion à des évolutions (éventuellement à venir) qui replacent le sujet dans une perspective de plus longue durée. Elle est constituée d'un seul paragraphe.

4. LA RÉDACTION DU DÉVELOPPEMENT

Les grandes parties doivent être introduites et conclues ; elles doivent aussi être reliées par des transitions, assez brèves mais soignées (elles doivent refléter l'articulation logique de la copie et la progression du raisonnement). Ces transitions sont un élément clef de la qualité d'un devoir.

En aucun cas ne doivent apparaître des titres de partie et de sous-partie (sous la forme I. « Titre de la partie » et soulignés par ex.).

Les différentes sections doivent être repérées par des paragraphes qui, quant à eux, ne doivent pas être subdivisés. Les paragraphes doivent être disposés selon un ordre logique matérialisé sinon par des transitions du moins par des adverbes ou des locutions adverbiales.

Toute idée doit être mise en relation avec un ou plusieurs exemples historiques précis et datés, analysés au moins brièvement. En outre, en histoire ancienne tout particulièrement, ces exemples doivent être, si possible, référencés par des sources (auteur, site, texte épigraphique, monnaie, etc.). À l'inverse, une sous-partie ne peut se contenter de raconter un exemple : il faut toujours partir d'un argument.

N'hésitez pas à aérer votre copie pour matérialiser visuellement le passage d'une grande partie à l'autre (pour les copies qui en possèdent, sauter au moins deux lignes entre les grandes parties ainsi qu'après l'introduction et avant la conclusion).

5. LA RELECTURE

N'oubliez pas de garder du temps pour vous relire ! Il est recommandé de relire une fois pour le sens en faisant particulièrement attention aux liens logiques et de relire une fois pour l'orthographe en faisant abstraction du sens et en se concentrant sur ses propres points faibles dans ce domaine (pluriels, distinction entre a et à, participes passés...).

LE COMMENTAIRE DE DOCUMENT EN HISTOIRE

La méthode présentée ci-dessous correspond à deux situations : préparation d'un commentaire à présenter lors d'un TD et commentaire lors d'un examen. La méthode est la même mais dans le premier cas, vous avez accès à la bibliographie. On ne peut pas réussir un commentaire sans connaissances ou sans consultation d'ouvrages !

La réussite d'un commentaire de document historique est le résultat d'un travail régulier, d'une pratique et d'un entraînement répété.

Le terme document est ici utilisé pour désigner un texte mais aussi un document iconographique. Le mot est employé au singulier mais plusieurs documents peuvent être à commenter ensemble.

Le commentaire est un exercice fondamental du travail de l'historien. Le document doit être, en lui-même, l'objet de l'étude.

Un commentaire de documents n'est pas :

- Une dissertation qui serait l'occasion d'exposer tout ce que l'on sait sur le/les sujet(s) abordé(s) dans le document. Ce dernier n'est pas là pour illustrer le propos.
- Une paraphrase du document qui se bornerait à reprendre, à développer, à redire inutilement (et en général moins bien) ce que les documents écrits ou iconographiques disent déjà.

1. LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

LIRE LE TEXTE / REGARDER PRÉCISÉMENT LE DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

Travail à effectuer	Outils nécessaires
Face à un ou des textes : commencer par numéroté les lignes pour établir un repérage commode.	
Lire et relire le texte ou observer très attentivement le document figuré. S'en imprégner. Vérifier que l'on comprend le vocabulaire courant et le sens des phrases.	Dictionnaire courant — Cours
Aborder le document de manière globale : repérer le développement de la pensée de l'auteur, les articulations. NB : Il arrive que le document ait un titre. Lorsque le titre est celui du document lui-même, il doit être considéré comme faisant partie du document. Lorsque le titre n'appartient pas au document lui-même et a été ajouté, celui-ci a un contenu purement informatif ne doit pas conduire à perdre de vue une partie de la substance du document.	Outils de repérage (souligner, surligner, entourer...)
Repérer les mots ou phrases du texte qu'il faudra expliquer, relevant de la géographie et de la chronologie, les termes techniques, institutionnels, les allusions qu'il faudra commenter...	Outils de repérage (souligner, surligner, entourer...) — Cours — Dictionnaires et lexiques spécialisés, atlas historiques...
Questionner le document : nature du document, auteur, objet, destinataire du document, contexte politique, économique, social de sa réalisation.	En bibliothèque ou à la maison : revenir au volume dont provient l'édition du texte – Cours – Manuels généraux
En faire l'analyse : faire ressortir en quelques lignes les idées ou éléments essentiels du document et, le cas échéant, sa logique de construction. Il s'agit donc d'établir la succession des renseignements contenus dans le document en faisant une contraction de celui-ci. L'analyse doit dégager ce qui est capital pour l'interprétation du texte et laisser de côté ce qui est secondaire. Pour un document iconographique, faire la description des éléments essentiels.	

RASSEMBLER LES CONNAISSANCES PERMETTANT D'EXPLIQUER LE DOCUMENT

- **Mobiliser les connaissances** qui permettent d'expliquer le document à partir de vos cours (CM et TD). Ceux-ci constituent votre première ressource. Il faut prendre garde à bien sélectionner uniquement les aspects utiles au commentaire de votre document, afin de ne pas basculer dans la dissertation.
- **Constituer la bibliographie** (pour les commentaires réalisés à la maison).

En suivant les principes qui vous ont notamment été présentés en méthodologie du travail universitaire, partez de deux ressources principales :

- D'abord et surtout la bibliographie donnée par l'enseignant du cours, qui vous permettra d'identifier :
 - o des manuels de base concernant l'époque dans laquelle s'inscrit le commentaire, soit ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine et plus précisément, histoire grecque, romaine, du Haut Moyen Âge, etc. ;
 - o des ouvrages plus approfondis : période plus réduite, aire géographique plus restreinte (voir bibliographie du TD) ;
 - o des instruments de travail : pour le vocabulaire, le repérage des lieux, la datation des documents...
- Ensuite, des bibliographies des ouvrages précédents et des recherches effectuées sur le portail documentaire (recherche par mots clés ou par thèmes notamment) pour :
 - o des ouvrages spécialisés, éventuellement des articles ;
 - o l'ouvrage donné en référence du document à commenter : il peut être utile pour un commentaire, ne serait-ce que pour la présentation de l'auteur sauf lorsqu'il s'agit uniquement d'une édition sans traduction du texte.
 - o Lire ce qui concerne le sujet dans les ouvrages sélectionnés. Ne pas « plaquer » sur un texte des paragraphes entiers issus de livres. Prendre des notes de lectures puis s'en détacher et construire un commentaire qui part du texte et utilise les informations venant des livres pour l'éclairer.

PRÉPARER LE DÉVELOPPEMENT EN ORGANISANT UN PLAN LOGIQUE (OBLIGATOIRE À PARTIR DE LA L2)

Le plan n'est pas forcément celui qu'a suivi l'auteur, il n'est pas non plus nécessairement différent. Il faut regrouper autour de la même idée ou du même thème plusieurs passages du document. Cela permet d'éviter les redites. En outre, il faut veiller à ce que tous les passages du document soient expliqués.

Lorsque plusieurs documents sont à expliquer, il n'est pas possible – sauf exception justifiée par des thématiques qui permettent de constituer un plan – de les commenter les uns après les autres ; ils doivent être associés dans le commentaire.

2. LA CONSTRUCTION DU COMMENTAIRE

L'apprentissage de la construction du commentaire est progressif en L1 et L2. Vous commencerez par travailler essentiellement la construction de l'introduction (S1). Ensuite, vous serez amenés à construire un commentaire intégral (S2). En L1, celui-ci peut être linéaire ou composé. En L2, il est nécessairement composé.

Le commentaire doit comprendre une introduction, un développement et une conclusion.

INTRODUCTION

Elle est plus longue qu'une introduction de dissertation et doit comprendre l'ensemble des éléments suivants.

- Idéalement, **une phrase d'accroche** : une courte entrée en matière pertinente et qui suscite l'intérêt. Il vaut mieux renoncer à l'accroche que proposer une accroche inadaptée.
- **Nature** du document : préciser la nature de la façon la plus pointue et indiquer s'il s'agit d'un extrait. Pour un texte, préciser par exemple s'il s'agit d'une biographie, d'un éditorial ou d'une tribune, d'un discours, d'un décret ou d'un édit... Il est inutile de donner les références précises de l'édition du texte.
- **Auteur** : fournir les informations utiles à la compréhension du texte. Donner quelques renseignements précis afin de le situer dans le temps et l'espace ; si cela est nécessaire à la compréhension, on situera le passage dans l'œuvre et la carrière de l'auteur. Pour un texte narratif particulièrement, il faut insister sur les rapports de l'auteur avec son sujet (proximité chronologique et géographique, implication dans les événements relatés, sources d'informations...). Vous devez avoir à l'esprit d'éventuelles interrogations concernant la fiabilité du document en particulier pour un texte narratif. Quand le texte est anonyme, il convient de donner des renseignements sur ce que l'on peut savoir du milieu dans lequel il a été produit. Attention : l'éditeur et/ou le traducteur du texte n'est pas l'auteur ; il n'y a aucun intérêt à faire référence à eux.
- **Destinataire** (quand cela est pertinent) : individuel ou collectif. Il est surtout important lorsqu'il y a un destinataire précis.

- **Date d'élaboration du document** : certains textes contiennent l'indication de la date de rédaction, il faut alors la rappeler. Dans d'autres cas, des éléments du texte permettent de proposer une date ou une fourchette chronologique. Cette date est parfois différente de celle des faits : il faut alors indiquer le décalage chronologique qui existe entre les deux.
- **Contexte** : contexte de rédaction du texte et contexte des événements relatés, des décisions prises (selon la date d'élaboration du document, ces deux contextes peuvent se confondre ou non). Les données fournies doivent être en rapport avec les thématiques du texte. C'est un élément essentiel de l'introduction.
- **Analyse** : elle reprend (de préférence dans l'ordre du document) les éléments essentiels du texte (ou description du document figuré) sans apporter d'information supplémentaire ou d'explications, ni corriger le texte et en étant au plus près de son contenu. Elle doit être rapide (quelques lignes), mais précise.
- **Enjeu(x) et intérêts du texte** : en une ou deux phrases affirmative(s) ou interrogative(s), il s'agit de montrer les éléments du texte qu'il s'agit d'explorer, en mettant en avant, le plus souvent, le point de vue de l'auteur et l'originalité de l'approche de celui-ci. Il ne s'agit pas d'une problématique au sens où on l'entend dans une dissertation.
- **Annnonce du plan** : le plan doit être annoncé clairement et précisément et doit ensuite être respecté. Le commentaire comprend 2 ou 3 parties (exceptionnellement 4).

L'ordre des éléments d'une introduction de commentaire de texte est plus souple qu'en dissertation mais trois grands ensembles se dégagent, qui doivent figurer dans cet ordre : 1) présentation du document et du contexte (tous les éléments ci-dessus jusqu'au contexte inclus, au sein desquels l'ordre peut varier : on peut par exemple présenter l'auteur avant la nature) ; 2) analyse ; 3) enjeux et plan. Il est possible de faire un paragraphe distinct pour ces trois ensembles. Il est conseillé aux étudiants de L1 de suivre l'ordre indiqué ci-dessus afin de se familiariser avec l'exercice.

L'EXPLICATION LINÉAIRE (EN L1)

L'explication linéaire du document est une étape essentielle dont le but est de fournir la matière au commentaire composé. Au fil de votre apprentissage de l'exercice, celle-ci sera réalisée de façon plus rapide, au brouillon. En L1, il est vivement recommandé de lui consacrer un temps important afin de progresser.

Cette explication ne consiste pas à répéter ce que dit le texte ni à dire autrement ce qu'il dit déjà. Ce serait de la paraphrase. Il faut éclairer le texte en apportant des informations supplémentaires, fournies par les lectures et les connaissances. Un document fournit des informations pour le destinataire de l'époque et l'historien aujourd'hui. Ces informations doivent être traitées à la lumière de ce qui est connu par ailleurs.

Il s'agit donc de relever et développer, en suivant l'ordre du texte, tout ce qui mérite :

- une **définition** (les termes institutionnels par exemple). Attention néanmoins : si un commentaire doit définir et expliquer le texte, il faut absolument proscrire l'explication "lexique" sous forme d'une liste des termes à expliquer avec la définition de chacun d'eux.
- une **explication** (comme les allusions à expliciter, les problèmes historiques, le vocabulaire technique, les personnages et événements à identifier...).
- une **critique** qui vient notamment confirmer ou infirmer une information donnée par le document. La critique doit être conduite par confrontation des sources entre elles ou par la confrontation du document à ce que l'on sait déjà – en fait par les autres sources – des faits abordés par ce document. On indique sur tel point précis les intentions de l'auteur, on montre ce qui est obscur, caché, intentionnellement ou non, par l'auteur. Attention cependant à rester prudent, au risque de faire un contre-sens ou de porter des jugements de valeur malencontreux et anachroniques.

Il ne faut pas fuir les problèmes lorsqu'un passage paraît obscur ou confus. **Commenter un texte, c'est aussi discuter, émettre des hypothèses**, proposer des interprétations sans chercher toujours à trancher, ce qui ne signifie pas suppositions hasardeuses et conclusions gratuites.

Formellement, l'explication linéaire consiste à citer de courts extraits du texte en suivant l'ordre de ce dernier – il peut s'agir d'un mot ou groupe de mots, éventuellement une phrase entière – que l'on commentera au fur et à mesure. Celui-ci est structuré en grandes parties qui reprennent les articulations du texte (souvent celles mises en avant dans l'analyse en introduction).

LE DÉVELOPPEMENT DU COMMENTAIRE COMPOSÉ

Il s'agit, à partir d'une explication linéaire effectuée préalablement et en en reprenant les étapes (définir, expliquer, critiquer), d'aboutir à un commentaire composé selon quelques idées maîtresses, en ne suivant pas nécessairement l'ordre du texte.

Il doit être structuré en grandes parties (2 ou 3 dans la très grande majorité des cas) destinées à commenter chacune un aspect du document. Des transitions, obligatoires, permettent de faire le lien entre les parties. Chaque grande partie est divisée en sous-parties, dont le nombre peut varier. Elles marquent une progression dans l'étude.

Il faut veiller à coller au texte et éviter un discours général sur un thème qu'il aborde (éviter donc la dissertation à propos du texte). Il faut partir du texte et non le citer en simple illustration de vérités générales.

Les références au texte doivent être claires et intelligibles : **les citations et/ou références aux lignes doivent être intégrées dans des phrases correctes**. Les citations ne doivent pas être trop longues. Il est préférable de les citer in extenso entre guillemets, intégrées dans la rédaction, accompagnées éventuellement d'une référence entre parenthèses aux numéros des lignes correspondantes. Si la citation est abrégée, elle doit rester intelligible (jamais : « Ce jour-là... coucha » pour « ce jour-là le soleil se coucha »). Proscrire les formules de type « à la ligne 34, on peut lire que... ».

CONCLUSION

Elle reprend des points essentiels du commentaire mais n'est pas un résumé et ne répète pas inutilement ce qui a été dit. Elle montre l'importance, l'intérêt du document : ce qu'il apporte à la connaissance d'une situation, d'un personnage, d'un événement... Elle doit revenir sur les biais ou les limites du document pour les expliquer : fiabilité, distance à l'égard des événements relatés, silences. Dans le cas d'une analyse linéaire, elle propose des regroupements thématiques, identifiés à l'issue du travail ligne par ligne.

Enfin, elle peut évoquer, en fonction du type de document, la portée de ce dernier (en particulier dans un document à caractère législatif). Elle replace les éléments du commentaire dans une problématique plus large au point de vue thématique, géographique et/ou chronologique.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour approfondir les méthodes de la dissertation et du commentaire de document et pour trouver des exemples de sujets corrigés, il est conseillé de vous reporter aux ouvrages suivants :

G. Galvez-Behar et A. Gautier, *Réussir sa licence d'histoire. Programme, méthodologie, entraînement*, 2^e éd., Studyrama, 2015.

V. Milliot et O. Wieviorka, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques*, Armand Colin, 2011 (4^e édition).

P. Saly et al., *La dissertation en histoire*, Armand Colin, 2019 (4^e édition).

P. Saly et al., *Le commentaire de documents en histoire*, Armand Colin, 2017 (3^e édition).

STAGE DE DÉCOUVERTE ET D'ORIENTATION (L2 ET L3)

Tout étudiant inscrit en L2 ou en L3 peut demander à effectuer un stage de découverte et d'orientation, en rapport avec ses études d'histoire ou ses projets de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. L'étudiant doit trouver le stage lui-même. Le stage est effectué dans le cadre d'une convention passée entre l'UFR Humanités et Sciences sociales et l'employeur (demande à faire dans le logiciel ESUP Stage). Le stage peut s'effectuer au premier ou au second semestre, et doit être terminé au plus tard le 15 juillet. Sa durée maximale est de six semaines. Il est évalué à l'aide d'un questionnaire d'évaluation à remplir par l'étudiant. L'évaluation ne donne pas lieu à l'attribution d'une note entrant dans le calcul de la moyenne, ni à l'octroi de crédits ECTS. Le suivi du stage est effectué par un enseignant du département.

Ce stage est facultatif : seuls les étudiants intéressés et disposant d'une proposition de stage en font la demande.

Pour tout renseignement ou toute demande de stage, contacter votre responsable d'année.

L'application ESUP Stage

L'université de Caen Normandie met à votre disposition l'application ESUP Stage qui vous permet de créer vos conventions de stage en ligne. L'utilisation de cette application est OBLIGATOIRE.

Vous pouvez accéder à ESUP Stage via le catalogue des services numériques UNICAEN :

- <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/>
- Identifiez-vous à l'aide de votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique.

Vous trouverez toutes les informations utiles pour compléter votre convention sur ESUP Stage dans le guide d'aide à la saisie ESUP Stage, disponible sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Stage-et-emplois/Conventions-de-stage/.

Ce guide est à lire attentivement avant de compléter la saisie de votre convention.

SUAPS

Possibilité de pratiquer une activité sportive proposée par le Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives.

Liste des activités et modalités d'évaluation : se renseigner auprès du SUAPS.

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante prend la forme de l'attribution d'un crédit ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport écrit.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :
<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir. L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).**

Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que « **dispense d'assiduité** » ne signifie pas « **dispense d'évaluation** ». En particulier, **si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

[cf. Texte intégral sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence]

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27
Congés	01 Ma Réunions de pré rentrée	01 J Semaine 4	01 D Toussaint	01 Ma	01 V Jour de l'an	01 L	01 L Congés	01 J Semaine 11	01 S Fête du Travail	01 J Révisions	01 J	01 D
	02 Me	02 V	02 L	02 Me	02 S	02 Ma	02 S	02 V	02 D	02 V	02 V	02 L
	03 J Semaine 0	03 S	03 Ma	03 J Semaine 12	03 D	03 Me	03 Me	03 S	03 L	03 J	03 S	03 Ma
	04 V Début des CM	04 D	04 Me	04 V	04 L Semaine 4	04 J	04 J	04 D	04 Ma	04 V	04 D	04 Me
	05 S	05 L	05 Me	05 S Semaine 8	05 Ma	05 V	05 V	05 L	05 Me	05 S	05 L	05 J
	06 D	06 D	06 V	06 S Semaine 45	06 Me	06 S	06 S	06 Ma	06 J	06 D	06 Ma	06 V
	07 L	07 Me	07 S	07 L	07 J Semaine 9	07 D	07 D	07 Me	07 V	07 L	07 Me	07 S
	08 Ma	08 D	08 L	08 Ma	08 V	08 L	08 L	08 J	08 S	08 V	08 D	08 Ma
	09 Me	09 L	09 V	09 Me	09 S	09 Ma	09 Ma	09 V	09 D	09 Me	09 V	09 L
	10 L	10 Ma	10 S	10 Ma	10 J	10 Me	10 Me	10 S	10 L	10 V	10 S	10 Ma
Congés	11 V 37	11 D Semaine 1	11 Ma	11 V	11 J Semaine 5	11 J	11 J Semaine 6	11 D	11 Ma	11 V	11 D	11 Me
	12 S	12 S	12 J Semaine 9	12 S	12 Ma	12 V	12 V	12 L	12 Me	12 S	12 L	12 J
	13 D	13 V	13 V	13 D	13 Me	13 S	13 S	13 D	13 J	13 D	13 Ma	13 V
	14 L	14 Me	14 S	14 L	14 J Semaine 1	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Ma	14 S
	15 Ma	15 D	15 D	15 Ma	15 V	15 L	15 J	15 J Semaine 13	15 S	15 Ma	15 V	15 D
	16 Me	16 L	16 L	16 Me	16 S	16 Ma	16 Ma	16 V	16 D	16 Me	16 V	16 L
	17 J Semaine 2	17 S	17 Ma	17 J	17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 S	17 Ma
	18 V	18 D	18 Me	18 V	18 S	18 J Semaine 5	18 J	18 D	18 V	18 V	18 D	18 Me
	19 S	19 Me	19 J Semaine 10	19 S	19 Ma	19 V	19 V	19 L	19 S	19 S	19 L	19 J
	20 D	20 V	20 Ma	20 D	20 Me	20 L	20 S	20 Ma	20 J	20 D	20 V	20 S
34	21 L	21 Me	21 S	21 L	21 J Semaine 2	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me	21 S
	22 Ma	22 J Semaine 7	22 D	22 Ma	22 V	22 L	22 J	22 V	22 S	22 Ma	22 J	22 D
	23 Me	23 V	23 L	23 Me	23 S	23 Ma	23 Ma	23 V	23 D	23 Me	23 V	23 L
	24 J	24 S	24 Ma	24 J	24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S	24 Ma
	25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L	25 J Semaine 7	25 J	25 D	25 Ma	25 V	25 D	25 Me
	26 S	26 S	26 J Semaine 11	26 S	26 Ma	26 V	26 V	26 L	26 S	26 S	26 J	26 S
	27 D	27 Ma	27 V	27 D	27 Me	27 S	27 S	27 Ma	27 J	27 D	27 Ma	27 V
	28 L	28 Me	28 D	28 L	28 J Semaine 3	28 S	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 S	28 D
	29 Ma	29 Ma	29 V	29 Ma	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 Ma	29 J	29 S
	30 Me	30 D	30 L	30 Me	30 S	30 V	30 Ma	30 V	30 D	30 Me	30 D	30 L
L	31 S	31 S	31 D	31 S	31 J	31 Me	31 Me	31 S	31 L	31 S	31 S	31 Ma

Validé en Conseil d'Administration du 05 mars 2026

Week-End	Révisions
Congés	Examens terminaux
Séjour	

vacances scolaires 2026/2027	TOUSSAINT : du samedi 17 octobre 2026 au lundi 02 novembre 2026 NOËL : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 04 janvier 2027 HIVER : du samedi 20 février 2027 au lundi 08 mars 2027 PRINTEMPS : du samedi 17 avril 2027 au lundi 03 mai 2027
------------------------------	--

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

RÉUNIONS DE PRÉ-RENTRÉE

LICENCE 1

Mardi 1^{er} septembre – 18h30 [en visioconférence]

LICENCE 2 ET 3

Mercredi 2 septembre – 18h15 [en visioconférence]

PREMIER SEMESTRE

Du mardi 1^{er} septembre au vendredi 4 décembre 2026

Vacances de la Toussaint : du samedi 24 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2026

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027

Examens du 1^{er} semestre : du lundi 7 décembre au vendredi 18 décembre 2026

DEUXIÈME SEMESTRE

Du lundi 4 janvier au vendredi 16 avril 2027

Vacances d'hiver : du samedi 27 février au dimanche 7 mars 2027

Vacances de printemps : du samedi 17 avril au dimanche 25 avril 2026

Examens du second semestre : du lundi 26 avril au mercredi 12 mai 2026

EXAMENS DE LA DEUXIÈME SESSION (RATTRAPAGES)

Du lundi 14 juin au mercredi 30 juin 2026

À NOTER : Les calendriers précis des sessions d'examens terminaux sont communiqués aux étudiants quinze jours avant le début de la session d'examens.

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site www.unicaen.fr/bu). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...

Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres... Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.

La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant·es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libreaccès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

APRÈS LA LICENCE...

Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études, la licence d'histoire ouvre de nombreux débouchés, parmi lesquels plusieurs formations proposées à l'université de Caen Normandie :

LE MASTER MENTION HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Le master mention Histoire présente la spécificité de proposer quatre parcours différenciés avec des objectifs différents : parcours « Histoire : Sources, sociétés, cultures de l'Antiquité à nos jours », parcours « Histoire, sciences politiques », parcours « Métiers du patrimoine : archives et musées » et parcours « Métiers de la recherche en archéologie ». Ces quatre parcours partagent des éléments de tronc commun, notamment au premier semestre de master 1.

L'accès au master 1 (et au master 2) est sélectif. Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur l'application nationale MonMaster.gouv.fr.

Au début du premier semestre, chaque étudiant (hors parcours « Histoire, sciences politiques »), choisit une période au moment de l'inscription pédagogique afin de suivre les enseignements et séminaires qui lui sont spécifiques. À la fin du semestre, au plus tard en décembre, chaque étudiant doit avoir choisi un directeur de mémoire et élaboré avec lui un projet de recherche. Il est donc nécessaire d'anticiper ce choix en réfléchissant en amont à un sujet et en prenant contact avec un ou plusieurs enseignants-chercheurs au cours des premières semaines du master.

Le parcours Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours a une dimension recherche prédominante. Il permet de conforter les connaissances et de développer l'esprit critique par l'acquisition de compétences approfondies concernant la discipline historique, spécialement nécessaires dans le domaine de la recherche. Il est ouvert à l'initiation ou au perfectionnement dans d'autres disciplines du domaine des SHS et des langues. Ce parcours est également ouvert dans le cadre de la co-accréditation du master avec l'université du Havre : les étudiants du Havre suivent donc certains enseignements dispensés à Caen ; en revanche, les étudiants de Caen ne sont pas amenés à suivre des cours au Havre, sauf dans le cas où ils choisiraient un séminaire de recherche qui s'y déroule.

Le parcours Histoire, sciences politiques propose une formation qui associe approfondissement en histoire moderne et contemporaine, renforcement des compétences transversales ou *soft skills* et projets collaboratifs. Le parcours vise la construction d'un profil d'employabilité des étudiants dans la recherche, l'expertise politique, les médias ou l'administration publique : il offre une formation solide aux sciences sociales du politique et des compétences actualisées pour le traitement de l'information en environnement numérique, avec la mise en œuvre de projets collectifs encadrés, la réalisation d'un mémoire de recherche et un stage. Un responsable de parcours assure le suivi individualisé des étudiants.

Le parcours Métiers du Patrimoine : archives et musées permet, outre une initiation à la recherche historique en master 1, l'acquisition de compétences propres aux métiers du patrimoine (musées et archives). Il fait intervenir de nombreux professionnels des archives et des musées et privilégie les expériences de terrain au moyen de différents stages réalisés lors des deux années du master.

Le parcours Métiers de la recherche en Archéologie, options recherche et professionnelle, s'adresse d'abord aux titulaires d'une licence en histoire ou en histoire de l'art et archéologie, ayant suivi des enseignements en archéologie et pratiqué des stages de terrain. Il comprend dès le M1, sur la base d'un tronc commun, une option recherche et une option professionnelle que distingue principalement en M2, la réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un stage de longue durée donnant lieu à un mémoire professionnel. L'objectif principal est de permettre aux étudiants, à la sortie du master de s'insérer dans les structures administratives de l'archéologie (sur concours), de la recherche et, plus largement, de l'archéologie préventive publique ou privée, comme responsables de secteurs et, à terme, responsables d'opération ou comme spécialistes, particulièrement dans les domaines de l'anthropologie physique, des études de mobilier, de l'archéométrie des matériaux, de gestionnaire des collections archéologiques, de l'étude du bâti et de l'analyse de l'environnement aux périodes historiques. Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de Caen et des professionnels de l'archéologie préventive, de collectivités territoriales et de l'État (Service Régional de l'Archéologie), enfin d'ingénieurs et techniciens du CRAHAM, UMR 6273.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://x.com/aehc14>



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

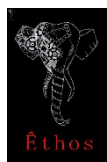
<https://www.instagram.com/artefac.caen/>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://x.com/bde_artemiscaen



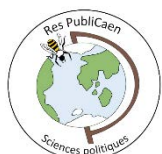
Êthos - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

.....
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

.....
La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>
